



Plainecommune.fr

CONTACT
Plaine Commune
21, avenue Jules-Rimet
93218 Saint-Denis cedex
Tél. : 01 55 93 55 55



Plainecommune.fr



Mentions légales

Ce document est un condensé du rapport d'activité des services de Plaine Commune pour l'année 2018. Le rapport complet est disponible auprès de la direction de la communication et des partenariats culturels de Plaine Commune.

Édité par la direction de la communication et des partenariats culturels de Plaine Commune.

Rédaction : **Les mots pluriels** – A.M. Maisonneuve
Conception graphique : **Matthias Orsi**
Impression : **PSD**



4

PORTRAIT DU TERRITOIRE

4

Neuf villes

6

L'année en bref

8

LE PROJET DE TERRITOIRE

8

PLUI

10

Culture et création

12

Écologie urbaine

14

LE TERRITOIRE DE DEMAIN

14

Jeux olympiques et paralympiques

16

Grands projets d'aménagement

18

Développement économique,
enseignement supérieur et recherche

20

Transports et mobilité

22

Habitat

24

Renouvellement urbain

26

LE TERRITOIRE AU QUOTIDIEN

26

Cadre de vie

28

Développement durable au quotidien

30

Espace public

32

Création d'activité et services aux
entreprises

34

Emploi et insertion

36

Médiathèques

38

LES MOYENS AU SERVICE DU TERRITOIRE

38

Une administration exemplaire

40

Budget

Sommaire



PATRICK BRAOUEZEC Président de Plaine Commune

Le rapport d'activité est toujours l'occasion de rendre compte pour l'année qui vient de s'écouler de la mise en œuvre de notre projet de territoire. Au-delà des chiffres, des actions et projets, il met en lumière l'engagement quotidien des agents et du Conseil communautaire.

Ensemble, nous restons mobilisés pour que Plaine Commune tienne ses engagements de mettre en vie un territoire accueillant, dynamique, permettant à celles et ceux qui le souhaite d'y vivre, d'y travailler, de s'y épanouir et cela dans un contexte financier de plus en plus contraint.

Ces vingt dernières années, le territoire de Plaine Commune s'est profondément transformé pour redevenir le 3^e pôle économique de la Région Ile-de-France. Sa requalification est spectaculaire avec la construction de nouveaux quartiers de ville accessibles à toutes et tous, l'arrivée de nouveaux modes de transports, les opérations de rénovation urbaine des quartiers de grands ensembles, l'extension des services publics au profit des habitants.

En 2018, Plaine Commune a continué de se réinventer, à partir de ses communes, de leurs besoins.

Se réinventer pour bâtir un territoire pour le présent et l'avenir, pour répondre collectivement aux enjeux des transitions écologiques, économiques, démographiques ou démocratiques que nous connaissons. Pour continuer de conjuguer attractivité, développement économique, égalité et douceur de vivre. Pour que chacun-e puisse vivre à son rythme, quel que soit son âge, ses envies, ses projets, ses ressources. C'est cette conviction qui a guidé chacune de nos actions.

Ce territoire des possibles, fait la part belle aux éléments constitutifs du « bien vivre », pour réinventer constamment le territoire, stimuler la créativité et l'imagination, favoriser l'innovation, l'insertion... Nos actions et projets, nous tentent d'anticiper les défis du futur et de construire au quotidien un territoire vivant. Tout cela, nous le faisons avec les habitants, en leur donnant la possibilité d'enrichir, d'interagir et de co-construire nos politiques publiques. Mais un tel projet ne serait rien sans la détermination quotidienne de nos agents. Je tiens donc, ici, une nouvelle fois à les en remercier particulièrement.

Notre territoire se transforme, les projets de constructions et d'équipements poursuivent cette mutation en le ménageant, en créant de nouvelles mobilités et de nouvelles opportunités pour

les habitants tout autant que pour les entreprises et leurs salariés, synonymes de mieux-être pour chacune et chacun.

Les JOP de 2024 se préparent, comme un accélérateur de projets urbains. Ils vont constituer un événement décisif pour le territoire dont les impacts économiques et sociaux doivent être réfléchis et maîtrisés en même temps qu'être un levier pour le territoire. Nous y serons vigilants.

De ce point de vue, l'engagement de l'ensemble des acteurs est crucial pour que cette dynamique bénéficie au territoire et à ses habitants. Tout comme, la possibilité que nous avons, de nous appuyer sur des services territoriaux de qualité dans chaque domaine de nos compétences, outils que nous avons structuré au fil de ces années.

Ce service public opérationnel, concret, qui maille le territoire est un atout irremplaçable.

Depuis la convention pour la remontage de La Flèche de la Basilique de Saint-Denis en passant la Ferme des Tartres pour faire revivre notre passé maraicher.

Depuis la poursuite de la mise en œuvre du label « villes et pays d'art et d'histoire » en passant par la *Street Art Avenue* qui résonne très au-delà de notre territoire.

Depuis la concertation sur le PLUI et le PADD qui fixent nos orientations fondamentales de développement en passant par la concertation sur les JOP 2024 avec le Comité de suivi.

Depuis la pose de la 1^{ère} pierre du Campus Condorcet en passant par l'inauguration de la Médiathèque de Stains.

Cette liste non exhaustive démontre que, fondamentalement, nous nous attelons au quotidien par une politique de coopération entre tous les acteurs à créer et saisir les opportunités afin de façonner un territoire remarquable.

En rapprochant acteurs publics et privés et la population, pour développer des projets partagés, en donnant du sens et de la force à la parole publique nous voulons construire un Territoire de manière coopératif où chacun peut et pourra vivre et s'épanouir.

Notre défi, aujourd'hui est bien de poursuivre un développement plus solidaire et plus durable. Ce choix assumé implique une plus grande attention au maintien de la diversité des activités, un soin particulier à la qualité écologique des aménagements et à la préservation et valorisation des ressources naturelles mais aussi à l'écoute des besoins de nos communes et de ses habitant.e.s.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce document, 2018, marque des nouvelles avancées pour notre territoire.

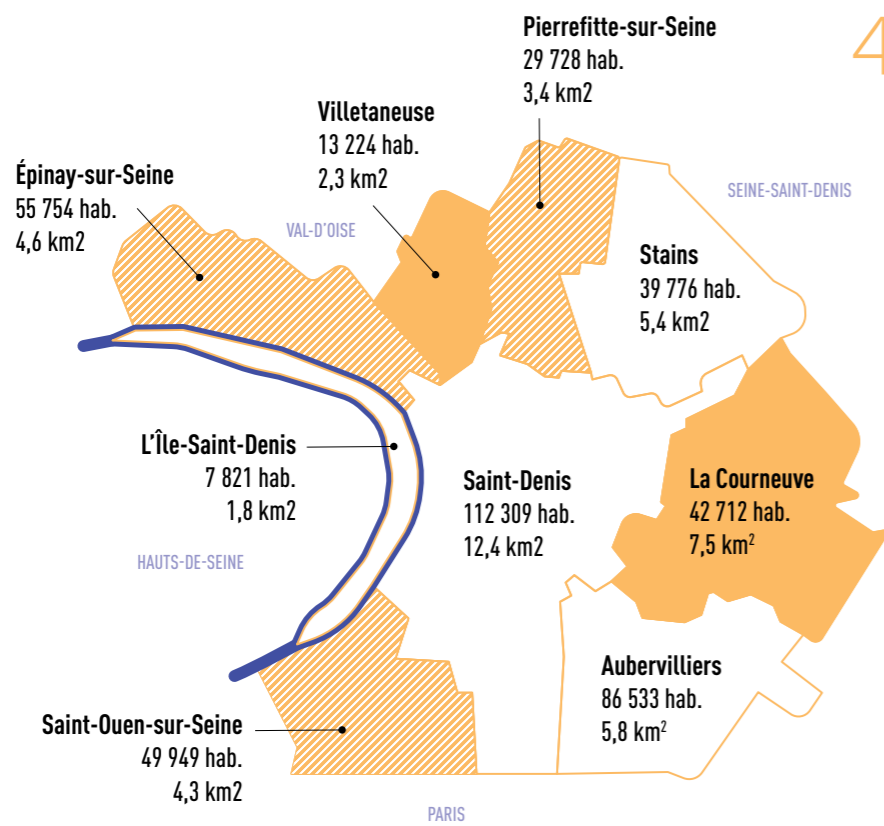
Bonne lecture.

Édito

PORTRAIT DU TERRITOIRE

Territoire stratégique au nord de Paris, Plaine Commune s'est constituée sur le principe d'une coopérative de villes basée sur la solidarité, la complémentarité et le respect des identités communales.

Neuf villes



437 806*

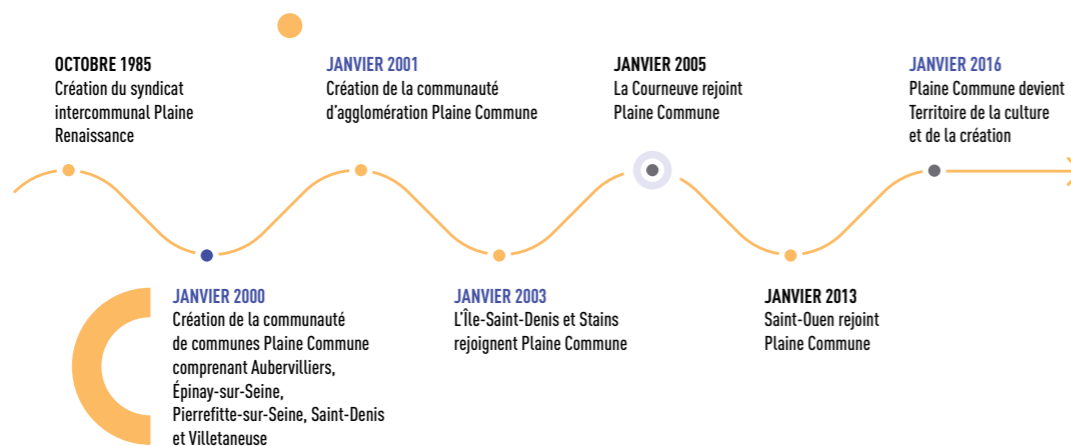
habitants,
dont 45 % de moins de 30 ans

Près de
5 000 ha
soit la moitié
de la surface de Paris

Près de **40 000**
établissements actifs,
dont **2 347**
de 10 salariés et plus
191 000
emplois salariés

2 universités
(et bientôt
3 avec le campus Condorcet)
+ de 43 000 étudiants

DATES CLÉS



LES COMPÉTENCES DE PLAINE COMMUNE

DÉVELOPPEMENT URBAIN ET SOCIAL

- Aménagement
- Action foncière
- Habitat
- Rénovation urbaine
- Politique de la ville
- Urbanisme

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

- Relations avec les entreprises
- Immobilier d'entreprise
- Emploi et insertion
- Développement local
- Économie sociale et solidaire
- Tourisme
- Recherche et enseignement supérieur

CULTURE

- Lecture publique (réseau des médiathèques)

ESPACE PUBLIC

- Voirie, déplacements, stationnement
- Mobilité
- Parcs et jardins
- Propreté et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets
- Assainissement et eau

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

- Écologie urbaine

DES INSTANCES DÉLIBÉRATIVES ÉLUES

LE CONSEIL DE TERRITOIRE

Composé de femmes et d'hommes de terrain élus au sein de chacun des conseils municipaux des neuf villes, il se réunit une fois par mois pour débattre, délibérer et voter les orientations générales et budgétaires. Il est l'organe décisionnel de Plaine Commune. Les conseillers territoriaux sont tous membres d'une commission thématique.

LE BUREAU

Le conseil de territoire élit en son sein le président du conseil et les membres du bureau. Celui-ci se réunit une fois par semaine en bureau territorial pour se concerter et émettre des avis sur toutes les affaires nécessitant débat. Pour assouplir la gestion des affaires courantes, et permettre une meilleure réactivité dans la prise de décision, le vote de certaines délibérations est délégué au bureau délibératif. Ce dernier se réunit une à deux fois par mois et rend compte de ses délibérations à chaque séance du conseil de territoire. L'étendue de sa délégation est également votée en conseil de territoire.

DES INSTANCES CONSULTATIVES CITOYENNES

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Composé de citoyens bénévoles et volontaires, tous habitants ou usagers du territoire, ce conseil consultatif est la principale instance de démocratie participative de Plaine Commune. Il permet à la société civile d'apporter son regard, ses avis et ses propositions, et de contribuer au projet de territoire aux côtés des élus. Son avis éclaire les décisions prises par le conseil territorial.

LES CONSEILS CITOYENS

Mis en place en 2017, ils permettent de renforcer la participation de la société civile aux projets du territoire. Plus de 50 personnes ont participé à l'échange organisé par Plaine Commune le 2 octobre 2018. Les débats ont porté sur les modalités de fonctionnement et outils d'animation des conseils citoyens, sur leurs relations avec les institutions, sur leur gouvernance, sur la difficulté à mobiliser les membres et sur les besoins de renouvellement.

LES CAHIERS CITOYENS

Il s'agit d'un collectif d'habitants. En 2018, il a participé aux divers temps de concertation mis en place dans le cadre du comité de suivi des Jeux olympiques et paralympiques 2024 et du plan local d'urbanisme intercommunal. Il a également tissé des liens avec d'autres collectifs d'habitants.

LES BALADES URBAINES

Réunissant des élus, des techniciens et des habitants, ces promenades ludiques, gratuites et instructives sont une manière originale d'échanger sur les projets du territoire.

CHIFFRES CLÉS 2018

80 conseillers territoriaux,
dont 12 sont également
conseillers métropolitains

30 élus membres du bureau
1 président, 16 vice-présidents
et 13 conseillers délégués

3 commissions
thématiques

220 délibérations du conseil de territoire
246 délibérations du bureau délibératif
476 décisions et **75** arrêtés du président



Le Conseil de développement, principale instance consultative de Plaine Commune

PORTRAIT DU TERRITOIRE

L'année en bref

22 JANVIER 2018

Réunion du premier comité de suivi des Jeux olympiques et paralympiques

5 FÉVRIER 2018

Arrivée des premiers habitants de l'écoquartier fluvial de L'Île-Saint-Denis



10 MARS 2018

Ouverture de la médiathèque Louis-Aragon à Stains



23 AVRIL 2018

Pose de la première pierre du Campus Condorcet à Aubervilliers, dédié aux sciences sociales et humaines



30 JUIN 2018

Inauguration de l'îlot du marché à La Courneuve



17 MARS 2018

Signature de la convention-cadre avec le ministère de la Culture pour la reconstruction de la flèche de la basilique Saint-Denis

7 JUILLET 2018

Début de la 3^e édition de la Street Art Avenue sur les berges du canal Saint-Denis



17 JUILLET 2018

2^e rallye citoyen de Plaine Commune

22 SEPTEMBRE 2018

Inauguration du parc de la République à Pierrefitte-sur-Seine



13 OCTOBRE 2018

Inauguration du nouveau balisage du chemin de Saint-Jacques de Compostelle



13 NOVEMBRE 2018

Inauguration du Pôle national fiduciaire de la Banque de France, installé sur une partie des anciennes usines Babcock à La Courneuve

21 DÉCEMBRE 2018



Signature du protocole d'accord avec Les Lumières Pleyel : 176 000 m² de droits à construire réservés

LE PROJET DE TERRITOIRE

Le projet de territoire de Plaine Commune a pour objectif d'offrir à tous les habitants, y compris les plus modestes, ainsi qu'aux générations futures, les opportunités d'un « bien-vivre ».

Plan local d'urbanisme intercommunal

Ce nouvel outil de planification urbaine d'une durée de 15 ans est appelé à remplacer les neuf plans locaux d'urbanisme en vigueur. Adapté aux enjeux territoriaux, sociaux et environnementaux de Plaine Commune, il permettra d'affirmer la place du territoire au sein de la métropole.

CONSTRUIRE AVEC LES VILLES ET AVEC LES HABITANTS

L'élaboration du premier plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) s'est faite en partenariat étroit avec les neuf villes.

Cinq conférences des maires, 18 bureaux, neuf conseils municipaux et un conseil de territoire ont été organisés dans l'année.

Le conseil de développement de Plaine Commune et le collectif Cahier citoyen ont apporté leurs contributions. La concertation avec les habitants, lancée en décembre 2017, s'est poursuivie en 2018 avec la mise en ligne d'un questionnaire, l'organisation de neuf ateliers durant le premier semestre pour enrichir le diagnostic, et d'une réunion publique en juillet. Neuf autres ateliers, à l'automne, ont ensuite permis de présenter les outils réglementaires.

CONSTRUIRE EN COHÉRENCE AVEC LES TERRITOIRES VOISINS

En 2018, Plaine Commune a participé à un séminaire de travail sur le PLUI avec Paris, Est Ensemble, le département, la région, la métropole et les services de l'État. Une orientation d'aménagement et de programmation des grands axes et de l'urbanisme de liaison a permis de formaliser le statut et la stratégie d'évolution des grands axes routiers qui traversent le territoire. L'objectif est de concevoir une ville plus agréable à vivre et moins polluée en limitant la place de la voiture au profit de la marche, du vélo et des transports en commun.

TRADUIRE DE MANIÈRE RÉGLEMENTAIRE LES OBJECTIFS ÉCOLOGIQUES

À chaque étape de l'élaboration du PLUI, Plaine Commune a veillé au respect des enjeux de préservation de l'environnement, de bien-être et de santé publique. La prise en compte de ces objectifs se retrouve tout particulièrement dans l'amélioration du cadre de vie, dans l'habitat et dans le renforcement des équipements. Le PLUI sanctuarise aussi les jardins familiaux et deux nouvelles zones agricoles en plus de la zone existante.



Le premier des ateliers participatifs, organisés dans chacune des neuf villes de Plaine Commune, s'est tenu le 1^{er} février 2018 à la médiathèque du Centre-ville de Saint-Denis.

LES PRIORITÉS POUR LE TERRITOIRE DE DEMAIN

Nourris et nuancés par les avis recueillis durant la première phase de concertation, cinq axes prioritaires du projet d'aménagement et de développement durables ont été présentés au cours de la réunion publique du 5 juillet 2018 :

- Un territoire pour tous, solidaire et inclusif
- Un territoire écologiquement responsable, pour le bien-être de ses habitants
- Un territoire de diversité économique, productif et actif
- Un territoire accessible et praticable, pour une mobilité durable
- Un territoire dynamique et protecteur, respectueux des singularités des villes

LA CARTOGRAPHIE, OUTIL ESSENTIEL DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Pour faciliter le pilotage des projets et donner une vue d'ensemble du territoire, Plaine Commune dispose d'un pôle cartographie. Celui-ci a accompagné le projet de PLUI en numérisant certains PLU et en réalisant des cartes annexes réglementaires comme celles du périmètre de mixité sociale, des périmètres particuliers, du droit de préemption, de la taxe d'aménagement, des jardins partagés ou encore du plan patrimoine. Il a également mené un travail sur l'orientation d'aménagement et de programmation propre à la santé et à l'environnement autour des autoroutes.

CHIFFRES CLÉS 2018



9 Ateliers participatifs

261 participants pour préciser le diagnostic (1^{er} semestre 2018)

170 participants pour les ateliers participatifs portant sur le règlement (automne 2018)

L'AGENDA DU PLUI

- FIN 2017 : lancement du projet et 1^{re} réunion publique
- JANVIER – MARS 2018 : diagnostic et définition des grands enjeux du territoire
- AVRIL – JUILLET 2018 : projet d'aménagement et de développement durables
- 5 JUILLET 2018 : 2^e réunion publique
- JUILLET – DÉCEMBRE 2018 : rédaction des OAP et du Règlement
- 2019 : 3^e réunion publique, bilan de la concertation et arrêt du projet de PLUI par le Conseil de territoire, consultation des villes et des partenaires, enquête publique
- 2020 : approbation du PLUI par le Conseil de territoire, puis entrée en vigueur

LES DOCUMENTS DU PLUI

- Le rapport de présentation. Il inclut le diagnostic territorial et un état initial de l'environnement.
- Le projet d'aménagement et de développement durable. Il définit les orientations générales d'aménagement pour les 15 ans à venir afin d'améliorer le territoire en matière d'aménagement, d'équipement, de paysage, d'habitat, de transports et de déplacements, de développement économique et d'aménagement commercial.
- Les orientations d'aménagement et de programmation. Elles définissent les règles spécifiques d'urbanisme sur les secteurs à enjeux du territoire.
- Le règlement. Il fixe les règles d'urbanisme et les conditions pour construire et pour aménager le territoire.

Culture et création

Fil rouge du projet de développement du territoire, la culture irrigue l'ensemble des villes et des politiques publiques de Plaine Commune. La démarche se traduit notamment par une approche novatrice et sensible de la fabrique de la ville, par une nouvelle forme de dialogue avec les habitants et par la valorisation de son patrimoine matériel et immatériel.

ENCOURAGER LA PRODUCTION ARTISTIQUE ET «CULTURER» LA VILLE

Construite en étroite collaboration avec les directions culturelles des villes, les acteurs du développement économique et les artistes du territoire, la démarche Territoire de la culture et de la création s'accompagne d'un maillage dense en lieux de création, de spectacles et d'apprentissage des arts. Plaine Commune soutient des structures culturelles qui s'inscrivent dans cette démarche comme l'Académie Fratellini, l'orchestre symphonique Divertimento ou le Pôle d'enseignement supérieur de la musique Seine-Saint-Denis Île-de-France. Elle soutient des rendez-vous de grande envergure comme le Panorama des cinémas du Maghreb et plusieurs festivals (de Saint-Denis, Métis, Villes des musiques du monde, festival des jonglages à La Courneuve). Les artistes émergents du territoire ne sont pas en reste. Leurs interventions permettent notamment de porter un autre regard sur les quartiers et sur des espaces délaissés. C'est le cas des berges du canal Saint-Denis où les œuvres commandées par Plaine Commune embellissent dessous d'autoroute, palissades et murs pignons. Cette *Street art Avenue* fait l'objet de visites guidées, de croisières de découverte et d'ateliers de médiation auprès des habitants.

ACCOMPAGNER LES MUTATIONS URBAINES

Des artistes sont régulièrement invités en résidence pour accompagner, au long cours, les habitants et les usagers dans les bouleversements urbains et sociaux qu'ils traversent. Ces rencontres, qui donnent lieu à de véritables aventures artistiques et humaines, ont été valorisées dans le film #culturelaville, réalisé en 2018. Cette même année, quatre projets artistiques et participatifs se sont achevés dans les quartiers Quatre Routes à



L'adieu à Robespierre, le 27 avril 2018. Cette journée festive signe la fin d'un accompagnement artistique de deux ans dans le cadre de la démolition prochaine de ce bâtiment emblématique des 4000 à La Courneuve.

La Courneuve, Pleyel à Saint-Denis, Clos Saint-Lazare et La Prêtresse à Stains. Deux projets d'occupation culturelle transitoire ont été engagés rue des Huleux à Stains et rue des Fillettes à Aubervilliers. D'autres, encore, font l'objet d'une réflexion : Port Chemin Vert et Les Berges du canal à Aubervilliers, Le Landy-Pleyel, les Tartres, le Fort de l'Est, l'écoquartier de L'Île-Saint-Denis. Une réflexion pour monter un projet culturel intercommunal autour des Jeux de 2024 a également été lancée.

CONCEVOIR LA VILLE AUTREMENT

Levier de participation des habitants à la fabrique de la ville, la démarche Territoire de la culture et de la création propose de concevoir, autrement, la programmation et l'architecture de certaines opérations. En 2018, l'Atelier de Plaine Commune a achevé un cycle de réunions publiques intitulé Rez-de-chaussées la ville sur l'occupation des rez-de-chaussée par des artistes, des entreprises artisanales et des créateurs. Il a aussi proposé deux autres labos d'idées : la Place des places qui s'interroge sur le rôle des places et l'Atelier en vert, qui explore les liens entre art, culture et nature en ville. Plaine Commune était par ailleurs partenaire du pavillon français de la Biennale internationale d'architecture de Venise où une délégation d'une quarantaine de personnes (élus, urbanistes, artistes, chercheurs...) s'est réunie pour un séminaire autour du Territoire de la culture et de la création.

POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU LABEL «VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE»

Ce label, obtenu en 2014 par Plaine Commune, est la reconnaissance de la richesse et de la diversité de son patrimoine. Pour le préserver, le valoriser et faciliter la médiation, Plaine Commune assure la formation des guides-conférenciers, coordonne les grands événements nationaux (les Journées européennes du patrimoine, les Journées nationales de l'architecture...) et organise de nombreuses animations pour les habitants. En 2018, elle a inauguré le jalonnement du chemin de Compostelle, édité deux nouvelles brochures (Parcours vélo-patrimoine à Épinay-sur-Seine et Focus François Coignet), organisé l'opération C'est mon patrimoine pour les enfants des centres de loisirs et lancé une étude d'assistance à maître d'ouvrage pour créer un réseau de centres d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Le premier espace est prévu d'ici 2021 au point d'information tourisme des Pucés de Saint-Ouen. Plaine Commune soutient également des projets comme ceux de l'Association pour un musée du logement populaire (Amulop), de Bastina, de l'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France, des Neufs de Transilie, des Villes qui cartonnent ou encore des Sites et Cités remarquables de France.



Le canal Saint-Denis, lieu de promenade et de découverte du *Street art* pour les habitants, les Parisiens, les Franciliens et les touristes en général.

CHIFFRES CLÉS 2018

38 événements organisés par Plaine Commune

4 projets artistiques en accompagnement de projets d'aménagement, de rénovation urbaine ou de mobilité

2 projets d'occupation culturelle transitoire

5 nouvelles œuvres sur la *Street art Avenue*, soit 20 œuvres au total

8 000 participants aux Journées européennes du patrimoine

90 clous en bronze, dessinés et réalisés par un artisan fondeur local, ont été posés sur les 20 kms du chemin de Compostelle qui traversent le territoire.

Écologie urbaine

L'écologie urbaine irrigue l'ensemble des politiques publiques de Plaine Commune. L'objectif est de faire face aux grands défis environnementaux, climatiques et sociaux du XXI^e siècle et d'assurer le bien-être des habitants et des générations futures.

PLANIFIER LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Après avoir mis en œuvre le programme d'actions de son 1^{er} plan climat-énergie (adopté en 2010 et actualisé en 2015), Plaine Commune a élaboré son 2^e plan climat-air-énergie en vue de son adoption en 2019. Plus ambitieux, plus transversal, il couvre les questions de la sobriété et de la performance énergétique, de la production d'énergie propre, de la qualité de l'air, des émissions de gaz à effet de serre, de la résilience et de l'adaptation au changement climatique. Comme pour le plan précédent, la démarche est soutenue par un contrat d'objectif territorial énergie-climat avec l'Ademe. L'année a également été marquée par le lancement du premier projet d'espaces publics « Zéro carbone » à Épinay-sur-Seine.

FAVORISER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Impliquée dans de nombreux projets partenariaux et engagée dans une démarche d'administration écoresponsable, Plaine Commune mobilise les villes pour créer une culture commune au sein du territoire. En 2018, cette mobilisation aux côtés des maires adjoints à l'environnement a été essentielle pour intégrer les objectifs écologiques du territoire dans les règles d'urbanisme du PLUI. À l'échelle supraterritoriale, Plaine Com-

mune participe activement à l'élaboration de la stratégie « Nature en ville » du Grand Paris et contribue à l'Atlas de la biodiversité métropolitain. Elle a aussi poursuivi le travail collectif sur les enjeux de la pollution de l'air, notamment dans le cadre du projet de Zone à faibles émissions, et affirmé la nécessité d'agir tout en donnant aux habitants le temps et les moyens de s'adapter. Par ailleurs, la convention de financement d'un mur antibruit dans la cité Paul-Éluard, à Saint-Denis, a été signée.

INTÉGRER L'ÉCOLOGIE URBAINE DANS TOUS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

C'est l'objet du référentiel d'aménagement soutenable dont la mise en œuvre s'est traduite, en 2018, par la signature de la charte de la ZAC des Tartres à Stains et par la préparation des chartes du nouveau programme de renouvellement urbain du Clos Saint-Lazare et de la Prêtresse à Stains, de Saint-Ouen et de L'Île-Saint-Denis. Près de 50 agents de Plaine Commune ont également suivi le cycle de formation sur les matériaux de construction biosourcés et leur mise en œuvre dans les projets d'aménagement.

VERS DES ESPACES PUBLICS RAFRAÎCHIS

Initiée début 2018, cette démarche expérimentale répond au risque d'augmentation de la fréquence et de l'intensité des canicules, et aux ouvertures intempestives des bouches à incendie qui en découlent. Après un *benchmarking* en France et à l'étranger pour repérer et évaluer les bonnes pratiques, Plaine Commune a analysé cinq sites du territoire et mis en évidence plusieurs leviers d'amélioration pour offrir des espaces publics rafraîchis. Cette démarche permettra de nourrir le volet « adaptation » du référentiel d'aménagement soutenable et du guide d'aménagement des espaces publics qui seront révisés en 2020.

RECONSTITUER DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES ET PAYSAGÈRES

La mise en place de la trame verte et bleue a connu des avancées significatives en 2018 avec son intégration dans le PLUI et deux projets phares en préparation : une réserve naturelle écologique urbaine ouverte aux habitants à Épinay-sur-Seine et un noyau de biodiversité secondaire sur le site des Entrepôts des magasins généraux de Paris. Ce noyau prendra la forme d'un parc boisé de 1,5 ha d'ici 2020. Plaine Commune a aussi lancé une étude sur le potentiel de l'agriculture urbaine en tant que levier de la transition écologique et sur la stratégie de développement et d'accompagnement la plus adaptée.



ENCOURAGER LES DYNAMIQUES EXPÉRIMENTALES ET ALTERNATIVES

Plaine Commune soutient et accompagne de nombreuses initiatives locales comme le développement de la production d'énergie renouvelable (et aussi de la sobriété énergétique), la valorisation des cages, la constitution d'une boucle alimentaire locale ou encore la création de ressourceries. Elle a lancé la 6^e édition de l'appel à projets « Terre d'avenir » qui permet à des collectifs citoyens ou à des associations de porter des démarches écologiques contribuant au bien-être dans les quartiers. Lauréate en 2016 de l'appel à projets national « Démonstrateurs industriels pour la ville durable », elle poursuit la mise en œuvre d'un partenariat original rassemblant plus de 70 acteurs privés et publics au sein de l'association Rêve de scènes urbaines. Les prototypes retenus en 2018 répondent aux principaux objectifs environnementaux de Plaine Commune : territoire bas carbone, adaptation au changement climatique, métabolisme urbain, modularité des bâtiments, mobilité et lutte contre la pollution de l'air, infrastructures et réduction des nuisances, gestion et recyclage des déchets, données et outils de suivi, formation.



COOPÉRATION INTERNATIONALE : POUR DES VILLES DURABLES, HUMAINES ET SOLIDAIRES

Plaine Commune fait partie de plusieurs réseaux transnationaux thématiques et copréside la commission d'inclusion sociale, démocratie participative et droits humains de l'organisation Cités et gouvernements locaux unis. Plaine Commune apporte également son soutien à l'association des communes de Guidimakha Kafo au Mali dans les domaines du renforcement institutionnel, mais aussi de l'eau et de l'assainissement, une compétence qu'elle apporte en outre aux villes de Koniakary, toujours au Mali, et au camp de réfugiés d'Al Amari en Palestine.

CHIFFRES CLÉS 2018

25 projets retenus sur 39 projets reçus dans le cadre du 6^e appel à projets Terre d'avenir.

23 prototypes à réaliser et 35 idées à explorer dans le cadre de l'appel à projets « Démonstrateurs industriels pour la ville durable »

6 ateliers des maires adjoints à l'environnement

LE TERRITOIRE DE DEMAIN

Pôle majeur du Grand Paris, Plaine Commune entre dans une nouvelle phase de développement et d'aménagement qui va générer de meilleurs niveaux de service et transformer l'image des quartiers. L'enjeu est que ces changements profitent en priorité aux habitants et permettent de réduire les inégalités écologiques et sociales.

Jeux olympiques et paralympiques 2024

Plaine Commune met tout en œuvre pour que l'organisation des Jeux bénéficie aux habitants du territoire. Au-delà des sept années de préparation, l'héritage urbain de cinq sites olympiques majeurs et l'héritage immatériel des Jeux sont au cœur d'un projet qui entend contribuer durablement à l'amélioration de la qualité de vie.

MOBILISER L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Première année de pleine existence pour la mission Jeux olympiques et paralympiques de Plaine Commune, 2018 a permis de poser les jalons du plan de mobilisation autour de ce projet majeur pour le territoire. Plaine Commune a participé à de nombreux groupes de réflexion sur la question de l'héritage avec les neuf villes, le Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) et la Société de livraison des équipements olympiques et paralympiques (Solideo), cette dernière ayant approuvé, le 5 juillet, une charte en faveur de l'emploi et du développement territorial. Un comité de suivi baptisé « Faites vos jeux » a par ailleurs été lancé en janvier 2018 pour associer la population, ainsi que les différents partenaires économiques et associatifs, à l'organisation de l'événement, aux enjeux des sites olympiques ou encore au déroulement des chantiers d'ici à 2024. Ce comité, qui permet aussi d'alimenter la réflexion sur l'héritage souhaité pour le territoire, s'est réuni quatre fois dans l'année. Des balades urbaines ont également été organisées sur les différents sites. Enfin, les concertations réglementaires ont donné lieu à trois réunions publiques sur la ZAC Village olympique et paralympique, deux sur la ZAC de la Plaine Saulnier et deux autres sur le Centre aquatique olympique.

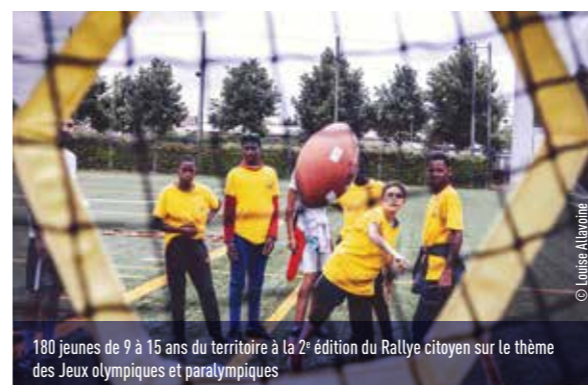
FAVORISER LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES POUR TOUTES ET TOUS

L'obtention des Jeux est une opportunité sans précédent pour développer les pratiques sportives sur l'ensemble du territoire. En 2018, Plaine Commune s'est mobilisée pour promouvoir les tournois interentreprises et inciter les salariés à participer à des événements sportifs comme la Voie royale de Saint-Denis. Elle a renouvelé son partenariat avec les neuf villes et la SNCF afin d'organiser la 2^e édition du rallye citoyen. Elle a lancé une réflexion sur le développement d'un urbanisme favorable à la santé et à l'activité physique. Les premières mesures concrètes sont attendues pour 2019. Plusieurs rencontres ont par ailleurs été organisées avec les acteurs locaux du monde sportif et de l'égalité femmes-hommes afin de coconstruire un plan de déve-

loppement du sport féminin sur le territoire. En interne, l'organisation de la journée Sportons nous bien, le 11 octobre 2018, a par ailleurs permis de sensibiliser les agents de Plaine Commune au sport et au handisport.

VALORISER LE TERRITOIRE DE PLAINE COMMUNE GRÂCE AUX JEUX

En 2018, la mission Jeux olympiques et paralympiques a organisé une dizaine de visites (École d'urbanisme de Paris, Association française du développement urbain, guides conférenciers de l'office du tourisme de Plaine Commune Grand Paris, entreprises du club des entreprises du Grand Paris...). Elle a reçu et renseigné une trentaine d'étudiants, de chercheurs et de lycéens dans le cadre de leurs travaux et accueilli une délégation du Comité olympique des États-Unis. Plaine Commune a également été invitée dans de nombreuses entreprises, institutions et universités pour présenter le projet des Jeux et leur héritage, et a participé sur ce même sujet à des forums, à des colloques et à des salons destinés aux professionnels de l'immobilier. Des relations de coopération et d'échanges de bonnes pratiques sur l'organisation de grands événements ont également été nouées dans le cadre du partenariat avec l'organisation Cités et gouvernements locaux unis.



180 jeunes de 9 à 15 ans du territoire à la 2^e édition du Rallye citoyen sur le thème des Jeux olympiques et paralympiques

CHIFFRES CLÉS 2018

8 balades urbaines pour 160 participants

200 agents de Plaine Commune à la journée Sportons nous bien



La Plaine Saulnier et le Stade de France bientôt reliés par une passerelle

L'HÉRITAGE URBAIN DES JEUX

La ZAC du Village olympique et paralympique

Appelés à accueillir les 14 000 athlètes et officiels durant les Jeux, les 40 ha du site Pleyel-Bords de Seine accueilleront, dès 2025, un véritable quartier de ville au pied de la future gare Pleyel du Grand Paris Express. Le projet prévoit 2 200 logements familiaux, 900 logements spécifiques (notamment des chambres pour les étudiants), 131 200 m² d'activités, bureaux et services, 2 hôtels, 3 300 m² de commerces, deux groupes scolaires, un gymnase et 7 ha d'espaces verts dont deux nouveaux parcs de deux hectares chacun. Sa réalisation s'accompagnera du réaménagement des berges de Seine, de la construction de protections phoniques le long de l'autoroute A86 et d'une passerelle réservée aux bus, cycles et piétons entre Saint-Denis et L'Île-Saint-Denis.



Le futur village des athlètes

Le canal Saint-Denis

Véritable trait d'union entre La Villette et les sites olympiques et paralympiques du Stade de France, le canal Saint-Denis fait, depuis plusieurs années, l'objet d'un projet de réaménagement de ses berges par Plaine Commune, en partenariat avec la ville de Paris et le département de la Seine-Saint-Denis. Cette transformation va s'accélérer. En 2024, la rive droite sera entièrement aménagée entre Paris et le Stade de France. Du côté de la rive gauche, des cheminements sécurisés permettront aux piétons de rejoindre le Stade de France depuis le pont de Stains. Les franchissements vont aussi être améliorés. La construction d'une nouvelle passerelle pour les piétons et les cyclistes est prévue au niveau du centre commercial du Millénaire, de même que des travaux pour fiabiliser le pont mobile qui relie le quartier du Stade de France à celui du Franc-Moisin.

La ZAC Plaine Saulnier

C'est sur ce site actuellement enclavé entre les autoroutes A86 et A1, face au Stade de France, que sera construit le futur centre aquatique. Destiné à accueillir les compétitions de natation, water-polo, plongeon et natation artistique, il se composera de deux équipements, dont une partie pérenne composée d'un bassin de 50 m x 25 m avec 10 lignes d'eau et d'un bassin de plongeon de 26 m x 25 m. Une passerelle pour franchir l'autoroute A1 sera également construite afin de relier le quartier du Stade de France et de la Plaine au centre-ville de Saint-Denis. Après les jeux, le centre aquatique sera au cœur d'un projet d'aménagement de 500 nouveaux logements auxquels s'ajouteront des équipements, des commerces et des locaux d'activités.

Grands projets d'aménagement

Vivre, travailler, habiter, se déplacer, étudier, se cultiver... La prise en compte de toutes les fonctions de la cité dans une logique d'équilibre, de complémentarité et de développement durable est au cœur des nouveaux projets d'aménagement de Plaine Commune. Par leur nombre et par leur envergure, ils marquent un tournant sans précédent dans l'histoire du territoire.

PILOTER LES PROJETS, DES PREMIÈRES RÉFLEXIONS À LEUR MISE EN ŒUVRE

L'année 2018 a été marquée par la création de deux nouvelles ZAC à La Courneuve : celle des Six Routes et celle du quartier de la mairie, où le départ de l'entreprise KDI va permettre d'engager rapidement le chantier. Les études préalables à la création de la ZAC Plaine Saulnier, qui verra l'arrivée du Centre aquatique olympique et d'un franchissement autoroutier pour relier le quartier du Stade de France au centre ville, sont finies. Celles de la ZAC du village olympique et paralympique sont également terminées, ce qui a permis de lancer la procédure d'enquête publique. Plaine Commune a bouclé le plan de financement de la première phase du franchissement urbain Pleyel. Plusieurs autres programmes entrent en phase opérationnelle. C'est le cas des projets lauréats du concours « Inventons la Métropole du Grand Paris » dont font partie les Lumières Pleyel à Saint-Denis, la rue des Usines-Babcock à La Courneuve et le projet Urban Valley aux Tartres Nord, à Stains, où le démarrage du chantier du Crigen (filiale d'Engie) est prévu pour début 2019.

TRADUIRE DANS L'ESPACE LES VALEURS DU TERRITOIRE

Plaine Commune accompagne plusieurs projets de création d'espaces verts à fort enjeu de biodiversité dans les futurs aménagements : le fort de l'Est, le square Lucien-Brun et Port Chemin Vert à Aubervilliers, les berges de Seine et la réserve C1 à Épinay-sur-Seine, les berges du canal Saint-Denis, l'écoquartier de L'Île-Saint-Denis, le parc de la République à Pierrefitte-sur-Seine, le village olympique et paralympique, les Tartres. De même, la culture et la création irriguent aussi l'ensemble des projets d'aménagement du territoire.

FAIRE FACE À UNE PRESSION FONCIÈRE CROISSANTE

Dans un contexte d'emballlement du marché francilien (les prix des terrains constructibles ont augmenté de 190 % en petite couronne entre 2006 et 2017), Plaine Commune a développé une politique d'anticipation foncière très en amont des opérations d'aménagement. Le partenariat avec l'établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF), dont la mission de portage s'étale sur une durée de 4 à 10 ans, est en ce sens essentiel, de même que celui avec la Foncière commune, qui porte, pour une durée de 10 à 15 ans, des locaux économiques occupés. L'année 2018 a été marquée par un niveau élevé d'activité foncière qui s'explique par l'achat-revente des terrains qui appartenaient à la société Caprim pour un montant de 9,5 M€.

TROIS PROJETS POUR UN NOUVEAU REGARD SUR LE TERRITOIRE

ZAC Canal : les berges du canal de Saint-Denis en cours de réhabilitation à Aubervilliers

À l'entrée d'Aubervilliers, le quartier Canal poursuit sa métamorphose avec l'aménagement de la rive gauche du canal Saint-Denis, soit 800 mètres de berges dans la continuité de ce qui a été réalisé à Paris. Lieu de détente et de loisirs, ce nouvel espace vert comprend des pelouses et des prairies fleuries accessibles au public, une aire de jeux pour enfants, une esplanade avec des tables de pique-nique, ainsi qu'une aire de fitness. Les travaux, dont la livraison est prévue en 2019, ont commencé en 2018. Ils préfigurent les réaménagements à venir sur la rive droite du canal dans le cadre des jeux olympiques et paralympiques 2024.

ZAC du quartier de la Mairie : l'opportunité d'un vrai centre-ville à La Courneuve

Le déménagement, fin 2018, de l'entreprise KDI, a libéré une emprise de cinq hectares, désormais propriété de l'aménageur SPL Plaine Commune. C'est une opportunité unique de recomposer un vrai centre-ville à La Courneuve et la ZAC créée en 2018 permettra de mener à bien ce projet. Il prévoit notamment la création de 1 000 logements, dont 30 % sociaux, d'un groupe scolaire, d'un gymnase, d'une crèche, de commerces et d'espaces verts. La ZAC sera aussi l'un des sites pilotes de la démarche de métabolisme urbain portée par Plaine Commune pour permettre le réemploi et le recyclage de matériaux du BTP.

ZAC Pleyel : plusieurs étapes décisives franchies

En 2018, Plaine Commune a bouclé le plan de financement de la phase 1 du franchissement urbain Pleyel et poursuivi l'élaboration du dossier de déclaration d'utilité publique. Le dépôt en préfecture est prévu début 2019 pour un arrêté fin 2019. Une étape décisive a également été franchie avec la signature par Plaine Commune et la SAS Lumières Pleyel, en décembre 2018, d'un protocole d'accord sur la réservation des droits à construire du projet. Les études techniques démarreront en 2019 pour un début des travaux à l'été 2020. Enfin, les démarches administratives préalables à la mise en place de l'opération d'aménagement ont été menées en vue de la création effective de la ZAC et de la désignation de l'aménageur d'ici l'été 2019. La superficie à aménager est de 31 ha dont 17,6 ha pour le programme mixte des Lumières Pleyel.



CHIFFRES CLÉS 2018

30 opérations d'aménagement actives sur le territoire

- 22 concédées par Plaine Commune à la SEM ou à Sequano
- 6 sous concession Ville devenues d'intérêt territorial en 2017
- 2 concédées par l'État (Fort d'Aubervilliers) et la MGP (ZAC des Docks)

2 nouvelles ZAC à La Courneuve

2 700 000 m² de surface bâtie prévue (logements, bureaux et locaux d'activités)

1 000 000 m² d'espaces publics

11,25 M€ d'acquisitions foncières (hors consignations et frais annexes)

10,96 M€ de cessions foncières (hors déconsignations et frais annexes)

24 actes notariés ou assimilés

(2 acquisitions amiables, 9 préemptions, 2 indemnisations sur expropriation, 1 promesse de vente, 10 ventes).

LE TERRITOIRE DE DEMAIN

Développement économique, enseignement supérieur et recherche

Pôle économique et universitaire majeur de la région Île-de-France, Plaine Commune poursuit le développement d'un tissu d'entreprises pluriel dans un souci de complémentarité et d'optimisation des retombées locales, notamment en matière d'emploi.

RENFORCER L'OFFRE IMMOBILIÈRE

Plusieurs implantations phares ont marqué l'année 2018 : L'Agence régionale de santé, L'Apave, L'Argus de la presse, Arthur Martin-Electrolux, Moulinot compost et biogaz, BNP Paribas Real Estate, Artrans, 1 873 Stockage, Deliveroo, TFN Propreté IDF, la relocalisation du Crigen... Le marché de l'immobilier d'entreprise sur le territoire a toutefois connu un ralentissement en partie lié à la pénurie de l'offre disponible en première couronne. Ce phénomène ne devrait pas durer en raison de l'importance des chantiers en cours ou à venir sur le territoire : 1,9 million de m² sont en effet programmés pour le tertiaire, dont la majorité à Saint-Denis et Saint-Ouen-sur-Seine.

PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

En 2018, Plaine Commune a participé au Marché international des professionnels de l'immobilier de Cannes (Le Mipim), au Salon de l'immobilier d'entreprise à Paris (Le Simi) et au Salon de l'immobilier commercial (Siec). Le point marché immobilier annuel a été l'occasion de présenter aux opérateurs du secteur les principales tendances immobilières et les grands projets : « Inventons la Métropole du Grand Paris », les projets de centres-villes vivants ou encore les lieux emblématiques de l'Arc de l'innovation.

Plaine Commune a par ailleurs amorcé un travail avec Paris région entreprise pour inciter les entreprises internationales à s'implanter sur le territoire.

FAVORISER L'ANCRAGE TERRITORIAL DES ENTREPRISES

Plaine Commune a développé un ensemble de dispositifs *B To B* : la rencontre annuelle des acteurs du territoire de la culture et de la création, les groupes d'animation territoriale (qui rassemblent les entreprises et les professionnels de l'emploi, de la formation et de l'insertion) ou encore les Rencontres de Plaine Commune promotion et de la Miel qui permettent à des acheteurs de grandes entreprises de découvrir les compétences de TPE et PME locales en vue de les référencer. En 2018, une Fête des voisins au travail a également été expérimentée à Stains pour favoriser les relations entre entreprises voisines.

SOUTENIR ET VALORISER LA FILIÈRE IMAGE

En 2018, dans la dynamique du territoire de la culture et de la création, Plaine Commune a renouvelé son soutien au Pôle Media Grand Paris et participé au salon Satis/Screen4all sur le thème de la cybersécurité, de l'intelligence artificielle, du sport et des nouvelles images. Dans le cadre de ce salon, deux entreprises du territoire ont été primées, l'une pour la création de contenus immersifs ; l'autre pour la production d'un film en réponse à l'appel à projets 360 film festival. Un *hackaton* a également été organisé dans le cadre du projet Human 2 Sport mené en partenariat avec Orange. Il a permis de récompenser trois équipes pour des projets d'applications, de plate-forme et de fan zone numérique dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques 2024.

ENCOURAGER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Créé en 2007 par Plaine Commune, l'appel à projets annuel d'initiatives d'économie sociale et solidaire soutient le démarrage et le développement d'activités innovantes répondant à des besoins du territoire et créatrices d'emplois non délocalisables. Les 13 lauréats de l'édition 2018 se sont caractérisés par l'importance donnée à l'insertion dans des domaines aussi variés que la culture, l'alimentation et la restauration, la mobilité, la mode, le réemploi ou l'écoconstruction.

FACILITER LES SYNERGIES ENTRE LES ÉCOLES, LES UNIVERSITÉS ET LES ENTREPRISES

Avec 43 000 étudiants, 71 laboratoires de recherche publics et privés et l'arrivée du Campus Condorcet où sont attendus plus de 15 000 personnes et une centaine d'unités de recherche, l'enseignement et la recherche représentent un axe fort du développement du territoire. Les actions menées par Plaine Commune ont pour objectifs d'accompagner les projets, de valoriser le potentiel existant et d'optimiser la synergie entre les acteurs locaux de la recherche et de l'économie. En 2018, neuf colloques ont bénéficié de l'appel à projets « Soutien aux initiatives universitaires ». La 18^e édition de Savante banlieue, qui s'est déroulée en octobre, en partenariat avec les universités Paris 8, Paris 13 et le CRNS a quant à elle accueilli 32 stands de laboratoires de recherche, d'associations et de musées et 6 500 visiteurs.

DÉVELOPPER LE TOURISME

Évaluée et réactualisée tous les cinq ans, la stratégie touristique et patrimoniale du territoire a fait l'objet d'un quatrième schéma touristique pour la période 2018-2022. Les objectifs sont de positionner Plaine Commune dans la destination Grand Paris, en valorisant son identité singulière, et de développer un tourisme participatif, solidaire et durable en lien étroit avec les habitants. Pour y parvenir, le nouveau schéma se décline ainsi en cinq axes et 30 actions, dont 10 sont jugées prioritaires. En 2018, Plaine Commune a par ailleurs investi dans la création d'une plateforme numérique pour optimiser la collecte de la taxe de séjour.



Ville dans la ville, le Campus Condorcet, pôle d'excellence en sciences de l'Homme, accueillera 15 400 personnes sur 180 000 m², dont 158 000 m² sur le site albertivillarien.

CHIFFRES CLÉS 2018

Près de **40 000** établissements actifs dont **12 100** d'au moins un salarié et **2 347** de 10 salariés et plus

191 000 emplois salariés

238 implantations sur **199 000 m²** (dont 137 000 m² de bureaux et 62 000 m² d'activités).

1,9 million de m² de bureaux programmés

130 opérateurs immobiliers présents au Point marché immobilier
140 participants au 3^e séminaire sur le développement commercial

40 des **120** adhérents du Pôle Média Grand Paris localisés sur le territoire de Plaine Commune

9 000 visiteurs au salon professionnel Satis/Screen 4 all
Plus de **780** établissements employeurs et plus de **8 600** salariés dans le secteur de l'économie sociale et solidaire

43 000 étudiants et 71 laboratoires de recherche

1 558 000 demandes de renseignements auprès de l'office de tourisme (points d'accueil, bornes interactives, site Internet, e-mail, réseaux sociaux)

5 millions de visiteurs aux Puces de Saint-Ouen
142 686 visiteurs à la basilique de Saint-Denis (+12 % par rapport à 2017)
84 616 visiteurs au Stade de France (67 907 en 2017)
1 225 000 € de taxe de séjour collectée

Transports et mobilité

D'année en année, le maillage et l'accessibilité du territoire ne cessent de se renforcer et Plaine Commune s'apprête à devenir un pôle majeur des transports franciliens. Les conditions sont ainsi réunies pour réduire la part des trajets en voiture, dans un contexte d'accroissement des déplacements.

DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DU TERRITOIRE

Le service public de transports en commun concerne de nombreux acteurs avec lesquels Plaine Commune entretient des relations quotidiennes, que ce soit dans le cadre d'études, comme celles des pôles gares de Saint-Denis et de Pierrefitte-Stains, ou pour porter la voix du territoire. L'année 2018 a été marquée par les négociations, avec la Société du Grand Paris et Île-de-France mobilités, liées aux modifications du programme et au report de livraison de la ligne 15 du Grand Paris Express. Plaine Commune a aussi demandé des mesures de réparation à l'État, à la région et à la RATP pour pallier le retard de l'arrivée de la ligne 12 du métro à la mairie d'Aubervilliers. Les études préalables au prolongement de la ligne T8 du tramway vers Paris sont par ailleurs terminées en vue d'une concertation en 2019.

Un autre projet de transport en commun en site propre devrait voir le jour en 2025 entre Saint-Denis, Stains et La Courneuve. Les décisions d'aménagement retenues en 2018 rendent en effet possible ce projet d'infrastructure,



Le tramway T8. Sa prolongation de la Porte de Paris à la gare Rosa-Parks, au nord du 19^e arrondissement, permettra prochainement de rejoindre directement Paris, depuis Villetaneuse et Épinay-sur-Seine.

qui sera étudié plus précisément en 2019. La faisabilité d'une prolongation, à l'horizon 2030, de la ligne 12 entre la mairie d'Aubervilliers et Stains la Cerisaie est quant à elle confirmée. Dans le domaine du transport de marchandises, Plaine Commune a contribué à l'élaboration du Pacte pour une logistique métropolitaine. Signé en septembre 2018 par 73 signataires publics et privés, il vise à harmoniser les règlements en vigueur en matière de voirie et de stationnement et à encourager une logistique du dernier kilomètre plus efficace et plus propre.

L'AVANCÉE DES CHANTIERS DU GRAND PARIS EXPRESS EN 2018

- **Saint-Denis Pleyel** : les travaux de la future gare, qui accueillera les lignes 14, 15, 16 et 17, ont commencé
- **Ligne 14** : les chantiers de la station Mairie de Saint-Ouen et du futur atelier de maintenance des rames dans le quartier des Docks se poursuivent pour une mise en service en 2020. Ce prolongement, qui ira jusqu'à Pleyel en 2024, va permettre de désaturer le trafic de la ligne 13.



Avec 90 000 voyageurs par jour, la gare de Saint-Denis - L'Île Saint-Denis est la 5^e gare d'Île-de-France. Son réaménagement permettra d'améliorer l'accessibilité, de favoriser l'intermodalité et de renforcer la qualité des services aux abords de la gare.

ADAPTER L'OFFRE DE TRANSPORTS EXISTANTE AUX ÉVOLUTIONS URBAINES

Adapter l'offre de trains, de RER, de métro, de tramways et de bus aux évolutions urbaines du territoire est une nécessité qui mobilise Plaine Commune année après année. En 2018, la refonte de la grille horaire des lignes de RER B, D et H a fait l'objet d'expertises faisant valoir la position du territoire. Plaine Commune a également mené un travail d'adaptation des réseaux de bus aux besoins quotidiens et étudie une refonte des circuits des navettes des villes.

FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES

Pour diminuer la place de la voiture individuelle et réduire la pollution, Plaine Commune s'appuie sur le plan local des déplacements. Ce document-cadre, qui s'inscrit dans le plan de déplacements urbains d'Île-de-France, se décline en deux outils principaux : un plan vélo et un plan marche unique en Île-de-France par son périmètre et son programme d'action. L'adaptation et la mise en œuvre du programme du plan marche faisaient partie des priorités de l'année 2018. Il prévoit des aménagements tels que l'élargissement de trottoirs, la sécurisation des traversées, l'amélioration de l'éclairage, une signalétique pour orienter les piétons et indiquer les temps de parcours à pied, des interventions artistiques, ainsi que des informations sur les plans papier et numériques du territoire.

ADAPTER L'ESPACE PUBLIC À LA MULTIMODALITÉ

Plaine Commune pilote de nombreux projets d'aménagement pour améliorer la qualité de l'espace public, rendre accessible et mettre en valeur des projets de développement du territoire, et permettre le déploiement d'un réseau de déplacement confortable et multimodal. Il s'agit de partager la voirie, en créant des pistes cyclables par exemple, mais aussi des places de stationnement pour les vélos, un éclairage et des feux tricolores adaptés... En 2018, Plaine Commune a livré la centrale de mobilité de L'Île-Saint-Denis. Par ailleurs, plusieurs expérimentations ont été menées, avec des entreprises du territoire et les villes, pour créer des places de covoiturage ou pour installer des trottinettes et des scooters en libre-service, ainsi que d'autres engins de micromobilité dont la régulation sur l'espace public est envisagée pour 2019.



L'un des effets attendus du plan marche est d'améliorer l'attractivité des transports en commun en optimisant leur accessibilité à pied.

CHIFFRES CLÉS 2018

6 millions de déplacements quotidiens sur le territoire

68 % des déplacements internes effectués à pied



43 % des foyers sans voiture

10 nouvelles stations et **5,6 km de lignes** prévues pour le prolongement du tracé du tramway T8 jusqu'à Paris

Plus de **270 projets d'aménagement** des espaces publics pilotés ou suivis par Plaine Commune

Habitat

La politique intercommunale de l'habitat a pour objectif de produire des logements adaptés aux impératifs de la transition énergétique et répondant aux besoins des habitants et des salariés du territoire, dans leur diversité et en fonction de leurs revenus.

PRODUIRE UNE OFFRE DE LOGEMENTS NEUFS DIVERSIFIÉS

Au cours de l'année 2018, 2 563 permis de construire ont été accordés sur le territoire de Plaine Commune. Comme dans le reste de l'Île-de-France, ce chiffre est en recul par rapport à l'année 2017 et la production annuelle moyenne (qui était atteinte durant les 2 premières années du PLH) est passée sous la barre de l'objectif de 4 200 par an. L'objectif de rééquilibrage se poursuit, sans diminuer pour autant le nombre de logements du parc social. L'habitat familial en accession ou en locatif libre a ainsi représenté les trois quarts de la production.

Cette offre, qui vise à favoriser la diversité sociale et les équilibres sociaux entre les villes et les quartiers, est mise en avant lors d'événements impliquant les entreprises et leurs salariés dans le but de favoriser le rapprochement entre le domicile et le lieu de travail. Concernant les publics spécifiques, 2018 a été marqué par l'adoption du Schéma directeur du logement étudiant qui détermine des périmètres prioritaires de développement et un rythme fixé à 400 logements par an. Plaine Commune accompagne également les projets de démolition et reconstruction des foyers de travailleurs migrants ou encore de résidences et de foyers pour les personnes âgées.

AMÉLIORER LES LOGEMENTS EXISTANTS ET LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

La requalification du parc social existant se poursuit. En 2018, les 13 résidences ayant bénéficié d'une garantie d'emprunt ou d'une subvention connaîtront ainsi une amélioration significative de leur performance énergétique pour atteindre l'étiquette C ou gagner deux étiquettes conformément au plan climat de Plaine Commune. Le parc privé est également concerné. Seize adresses (dont 10 copropriétés) ont bénéficié de subventions du Fonds d'intervention de quartier pour améliorer la performance de leur bâti. De même, les projets des copropriétés lauréates du programme d'investissement d'avenir « Ville de demain - EcoCité II » se poursuivent. L'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) de Plaine Commune accompagne également les propriétaires ou conseils syndicaux qui la sollicitent.



La ZAC de la Tour, à La Courneuve, exemple de la diversification de l'habitat aux 4000.

LE PERMIS DE LOUER

Après avoir lancé, en janvier 2018, une étude sur le permis de louer, Plaine Commune expérimente les régimes d'autorisation préalable et de déclaration de mise en location sur plusieurs secteurs d'Aubervilliers, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis et Stains. Ce dispositif vise à renforcer la lutte contre l'habitat indigne et contre les abus des divisions pavillonnaires. Une procédure de délégation de compétence avec les villes a été engagée et une convention élaborée dans la perspective d'évaluer le dispositif à moyen terme.

LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET REDRESSER LES COPROPRIÉTÉS EN DIFFICULTÉ

Plaine Commune utilise plusieurs dispositifs complémentaires pour réhabiliter l'habitat privé dégradé dans un parc on ne peut plus hétérogène. Plusieurs immeubles de la fin du XIX^e siècle dans les centre-villes historiques de Saint-Denis ou d'Aubervilliers font ainsi l'objet d'un programme national des quartiers anciens dégradés (PNQRAD). Plus de 50 dossiers de travaux sont en cours dans des faubourgs et des zones pavillonnaires comme celle des Quatre Routes à La Courneuve. Des immeubles et des grandes copropriétés des années 1960-1970 sont également concernés. C'est le cas de la Tour Obélisque à Épinay-sur-Seine pour laquelle l'élaboration d'un plan de sauvegarde a été lancée. Un programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés est aussi en cours et de manière plus générale, Plaine Commune a édité un Guide du copropriétaire, mis en place des formations et organisé des forums de la copropriété à Aubervilliers et à La Courneuve. La lutte contre l'habitat indigne est l'une des priorités du nouveau programme de renouvellement urbain.

INTÉGRER LES FAMILLES MARGINALISÉES ET PRÉCAIRES

Plaine Commune poursuit sa politique d'insertion des familles marginalisées par l'emploi et le logement. En 2018, 17 logements-passerelles réservés à des familles roms du site Voltaire ont été créés à la résidence sociale Charles-Michels à Saint-Denis. Un second projet concerne 30 familles au Mesnil à Stains. Ces deux dispositifs ont été retenus dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de la région Île-de-France et bénéficient de subventions européennes. Concernant les aires d'accueil des gens du voyage, une nouvelle équipe chargée de leur gestion directe a été mise en place début 2018.



Au nord-est de Saint-Denis, dans le quartier Saint-Rémy, trois résidences neuves mixant logements en accession, en locatif intermédiaire et en locatif social ont remplacé les barres et les tours des années 1960. L'inauguration a eu lieu le 26 novembre 2018.



2563

logements autorisés (permis de construire acquis) et une moyenne de 3 710 logements par an sur 2016-2018

- 1901 en accession ou locatif libre
- 89 en accession sociale
- 393 en locatif social
- 180 en locatif spécifique (résidences étudiantes, jeunes travailleurs, personnes âgées, foyers de travailleurs migrants...)

13 résidences, représentant 2 573 logements sociaux, bénéficiaires d'une garantie d'emprunt ou d'une subvention pour leur réhabilitation et/ou résidentialisation

1,2 M€ de subventions dans le cadre du fonds d'intervention de quartier pour améliorer la performance énergétique des copropriétés

73 syndicats de copropriété et 68 propriétaires de maison individuelle accompagnés par l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat) de Plaine Commune

Renouvellement urbain

L'année 2018 est au croisement de deux vastes opérations de transformation des quartiers. Au premier programme national de rénovation urbaine s'ajoute en effet la préparation d'un deuxième volet plus ambitieux en matière de développement économique et d'emploi, de diversification des logements, de transports et de tranquillité publique.

ACHEVER LE PROGRAMME NATIONAL DE RÉNOVATION URBAINE

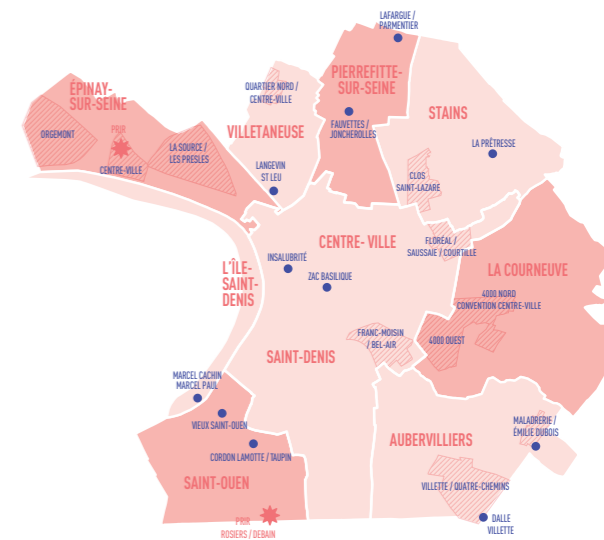
Le contrat territorial de rénovation urbaine signé le 25 janvier 2007 avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) a permis de réaliser de nombreuses opérations d'envergure dans 24 quartiers prioritaires du territoire. En 2018, les équipes de Plaine Commune ont continué de suivre les derniers chantiers et préparé les bilans quantitatifs de ce premier programme, qui est en voie d'achèvement. Afin de se doter d'un bilan qualitatif, Plaine Commune a également confié des ateliers d'urbanisme à une promotion d'étudiants de l'École d'urbanisme de Paris.



Dernier grand chantier du programme de rénovation urbaine dans le quartier des Poètes, le groupe scolaire Eugène-Varlin entièrement réhabilité a été inauguré en septembre 2018. Il est adossé à un nouveau centre social et culturel, lui aussi construit dans le cadre de ce premier programme.

PRÉPARER LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Ce deuxième volet, dont le protocole de préfiguration a été adopté le 17 novembre 2016, va permettre de poursuivre la transformation engagée. Quatorze quartiers ont été retenus : sept qui intégraient déjà le dispositif précédent, mais pour lesquels une programmation complémentaire est nécessaire, et sept autres nouvellement concernés. En 2018, année charnière de définition et de stabilisation du programme de renouvellement urbain, Plaine Commune a poursuivi la concertation avec les habitants ainsi que le pilotage des études préalables à l'établissement des conventions. Elle a notamment achevé la plupart des études de potentiel de développement économique des quartiers. Cette dimension, prise en compte dans le nouveau programme, a donné lieu à un travail d'identification des acteurs économiques du territoire et de leurs besoins, et aussi à une coconstruction de projets avec les acteurs privés et publics concernés. Concernant l'habitat, Plaine Commune a validé la stratégie de diversification avec ses partenaires, obtenu un accord sur la reconstitution de l'offre de logements sociaux démolis et adopté une charte de relogement. La démarche de prévention urbaine pour concevoir et aménager les espaces publics s'est par ailleurs poursuivie dans les périmètres retenus.



- Nouveaux quartiers retenus pour le PNRU2
- ★ PRIR
- ◉ Quartiers inachevés dans le cadre du PNRU 1 et retenus pour le PNRU 2

LA VILLE POUR ET AVEC LES HABITANTS

Plaine Commune pilote depuis 2017 les démarches de gestion urbaine de proximité dans les quartiers concernés par le renouvellement urbain. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie en s'appuyant sur la participation des habitants en partenariat avec les villes et d'autres acteurs, principalement les bailleurs. L'année 2018 a ainsi vu la création de l'interbailleur de Plaine Commune qui compte 16 bailleurs. Plusieurs démarches participatives ont également été mises en œuvre. Les premières marches exploratoires de femmes, qui visent à rendre la ville accessible à toutes et à tous, se sont déroulées dans le quartier

du Clos-Saint-Lazare à Stains. À L'Île-Saint-Denis et à Saint-Ouen-sur-Seine, plusieurs actions ont été mises en place : une réflexion collective sur la place d'Armes à Saint-Ouen-sur-Seine, un nouveau lieu de vie au Pavillon de Bourgogne, la faisabilité d'un atelier de réhabilitation avec les Compagnons bâtisseurs et une création théâtrale à la Motte-Taupin. Dans le cadre de la démarche de prévention urbaine pour concevoir et aménager les espaces publics, Plaine Commune a par ailleurs mené un diagnostic sur la mécanique de rue dans quatre villes (Saint-Denis, Stains, La Courneuve et Pierrefitte-sur-Seine) en vue d'encadrer et d'accompagner cette pratique.

CHIFFRES CLÉS 2018

Le premier programme national pour la rénovation urbaine

24 quartiers dont neuf sont achevés
123 000 habitants concernés
1,6 M€ dont près de 30 % financés par l'Anru

Plus de **4400** logements, très majoritairement sociaux, démolis et reconstruits

Près de **7400** logements nouveaux construits (y compris la reconstitution de l'offre)

Plus de **12500** logements réhabilités et résidentialisés

73 ha d'espaces publics rénovés

- 22 ha de voirie existante requalifiée
- 31 ha de places et de rues créées
- 18,6 ha d'espaces verts créés ou rénovés

3,4 ha d'espaces publics restant à livrer d'ici 2020

Le nouveau programme national de renouvellement urbain

14 quartiers dont un projet en commun avec Est Ensemble

70 études en cours (plus de 200 au total durant la phase de préfiguration)

800 M€ débloqués

LE TERRITOIRE AU QUOTIDIEN

Plaine Commune agit au quotidien pour développer des services de qualité, proches des habitants, en matière de propreté et de gestion des espaces publics, d'économie locale, d'emploi et d'insertion ou de lecture publique.

Cadre de vie

Le cadre de vie est l'une des grandes priorités de Plaine Commune. Organisées en unités territoriales, ses équipes assurent une présence permanente au plus près des habitants pour le rendre plus agréable à vivre et fournir un service conforme à leurs attentes.



Les grandes lessives et les coups de propre sont l'occasion de traiter, sur une même journée, l'ensemble des problèmes constatés sur un secteur identifié : nettoyage de l'espace public, dépôts sauvages, graffitis, affichage sauvage, enlèvement des véhicules-épaves...

COLLECTER, TRAITER, NETTOYER : LES TROIS VOLETS D'UN DÉFI QUOTIDIEN

Les compétences de Plaine Commune pour assurer la propreté de l'espace public se déclinent en trois volets : la collecte des déchets qui fait l'objet de marchés publics, leur traitement dont la compétence est déléguée au Sycotm et le nettoyage qui est essentiellement assumé en régie. Chaque jour, les agents de Plaine Commune répartis en unités territoriales arpentent ainsi le territoire pour nettoyer ses 600 km de voirie, contrôler la bonne réalisation des collectes et remédier aux dépôts sauvages. Au fil des saisons, ils assurent aussi le ramassage des feuilles mortes, le salage ou encore le déneigement des voies et des trottoirs. En 2018, Plaine Commune a poursuivi le déploiement des procédures de collecte des déchets d'activité

de soins à risque infectieux ou susceptibles de présenter un risque biologique (animaux morts, viandes, seringues...) et renforcé le dispositif de collecte des sapins de Noël. Elle a mis en œuvre de nouveaux outils de suivi des prestations de ramassage et expérimenté un baromètre de la propreté à Saint-Denis, une mesure qui sera étendue à 15 secteurs en 2019. Certifiées ISO 9001 depuis 2008, les activités de nettoyage de l'espace public et de collecte des déchets ménagers feront l'objet, en 2019, du renouvellement de leur certification ISO 9001 version 2015.

EMBELLIR ET ENTREtenir LES ESPACES PUBLICS

Plaine Commune assure l'entretien des arbres d'alignement et gère plus d'un millier de parcs, de squares ouverts publics et d'espaces verts identifiés tels que les berges du canal ou de Seine. Pour s'adapter au nombre et à la diversité des sites, les unités territoriales des parcs et jardins sont réparties en 25 équipes géographiques qui entretiennent leurs surfaces végétalisées et minérales, leurs arbres, leur mobilier. Les sollicitations croissantes d'habitants et d'associations de riverains pour jardiner sur l'espace public ont par ailleurs conduit Plaine Commune à lancer un permis de végétaliser. Inspiré du dispositif « Jardine ta ville » mis en place à Épinay-sur-Seine en 2017, il concerne les pieds d'arbres et autres petits espaces en pleine terre, voire en bacs et en jardinières hors-sol. Il peut aussi permettre aux habitants de s'impliquer dans des événements comme la fête des Tulipes. Concernant les équipements, des travaux importants ont permis de requalifier neuf sites publics. Plaine Commune a également renforcé son offre de structures de jeux et de loisirs sportifs en vue des Jeux olympiques et paralympiques 2024. De plus, nombreux travaux de rénovation ont été réalisés dans les aires de jeux et de loisirs vieillissantes et dans les terrains de sport.



L'aire de jeux flambant neuf du parc de la République à Pierrefitte-sur-Seine, réhabilitée et inaugurée en 2018.

PALMARÈS 2018 DU LABEL RÉGIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

- L'Île-Saint-Denis 🌸
- Aubervilliers, Épinay-sur-Seine, Pierrefitte-sur-Seine 🌸🌸
- La Courneuve, Saint-Ouen-sur-Seine, Saint-Denis, Villetaneuse, Stains 🌸🌸🌸

ASSURER L'ENTRETIEN PRÉVENTIF DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT

Afin de lutter contre les pollutions du milieu naturel, l'insalubrité et les inondations par débordement des réseaux, Plaine Commune assure un entretien préventif régulier des ouvrages de collecte d'eaux usées et pluviales. En 2018, ses équipes spécialistes de l'assainissement ont mis en place plusieurs mesures d'amélioration comme l'optimisation des fréquences de curage en fonction des relevés de taux d'encrassement. Le contrôle des raccordements des eaux usées domestiques a donné lieu à 36 nouvelles mises en conformité (représentant 2 017 usagers) effectuées grâce aux aides techniques et financières de Plaine Commune. Les travaux de création d'ouvrages de collecte et de rétention, de mise en séparatif des réseaux et de réhabilitation, ou de

reconstruction, se sont également poursuivis. Des opérations de dévoiement des réseaux ont été réalisées sur trois sites du Grand Paris Express et deux autres sites ont fait l'objet d'études réalisées. Enfin, plusieurs marchés ont été renouvelés en 2018. Ils concernent notamment la dératisation des réseaux, l'entretien des camions d'inspection télévisuelle de la régie et les équipements de protection individuelle.

ALLO AGGLO

Joignable pour toute demande d'information, démarches et signalements concernant l'espace public, le service Allo Agglo a comptabilisé 61 507 sollicitations en 2018 dont 53 642 appels au 0 800 074 904 (appels gratuits) et 7 836 sollicitations numériques via le site et l'application mobile de Plaine Commune. Les demandes concernent principalement les déchets et la propreté, mais aussi la voirie, l'assainissement, les parcs et jardins. En 2018, une réflexion a été menée pour renforcer ce dispositif dont le nombre de sollicitations a été multiplié par 10 en 10 ans.

CHIFFRES CLÉS 2018

- 9 espaces verts requalifiés ou ayant fait l'objet de travaux importants
- 918 jeux ou équipements de loisirs répartis sur environ 270 sites
- 1 077 sites d'intervention « espaces verts »
- 31 000 arbres (24 000 arbres d'alignement, 7 000 dans les parcs et squares)
- 480 points de fleurissement publics (massifs, jardinières et suspensions) et près de 847 000 fleurs produites dans les 5 centres horticoles du territoire
- 16 permis de végétaliser accordés sur 33 demandés

- 700 agents au service propreté dont plus de 600 sur le terrain
- 207 945 tonnes de déchets ménagers collectés (en baisse de 1,85 % par rapport à 2017)
- 30 643 tonnes de déchets collectés dans l'espace public (en baisse de 21 % par rapport à 2017)
- 10 sessions de formation aux risques biologiques liés aux déchets et 137 encadrants à même de gérer les problèmes liés à la présence des déchets à risque sur l'espace public

3 728 sapins de Noël collectés pour 73 points de collecte

429 km de réseaux de collecte, dont :

- 182,5 km de réseau unitaire
- 121 km de réseau d'eaux usées
- 125,5 km de réseau d'eaux pluviales

27 stations de pompage, 123 bassins de rétention des eaux pluviales

1 955 enquêtes de raccordement

4,6 km de collecteurs réhabilités et 382 branchements réhabilités

Développement durable au quotidien

L'engagement de Plaine Commune dans la transition écologique et énergétique se traduit, entre autres, par de nouvelles pratiques de gestion du cadre de vie et par le soutien d'initiatives citoyennes favorables à l'environnement et au mieux-vivre ensemble.

FAVORISER LA NATURE EN VILLE ET LA BIODIVERSITÉ

En 2018, Plaine Commune a continué de former ses agents des parcs et jardins aux modes de gestion alternatifs. De nouvelles pratiques ont été expérimentées : le pâturage, le fleurissement durable grâce à la substitution des annuelles et des bisannuelles par des vivaces et des arbustes, ou encore l'enherbement des trottoirs et des allées des cimetières. Les pratiques de gestion différenciée des espaces verts se sont également renforcées. Sur la trame verte et bleue, cela s'est traduit par le démarrage des travaux de reboisement du parc de la Légion d'honneur, par la mise en œuvre



Le parc de la Légion d'honneur, un parc patrimonial au centre-ville de Saint-Denis. Son reboisement a été entamé en 2018 dans le cadre du plan de gestion arboricole.

du plan de gestion du Grand parc de Saint-Ouen dans la perspective d'une écolabellisation et par de nouvelles études pour intégrer d'autres parcs. Les effets de ces actions seront mesurables grâce à la poursuite de deux protocoles participatifs : Propage pour le suivi des papillons sur une dizaine de sites et Florilèges pour le suivi de quatre prairies urbaines. Plaine Commune a par ailleurs lancé une réflexion en vue d'élaborer une politique de l'arbre.

CULTIVER LE GOÛT DU JARDIN

En plus des activités pédagogiques et des visites de serres, les jardiniers de Plaine Commune ont étendu l'expérimentation de potagers participatifs sur plusieurs sites de Pierrefitte-sur-Seine, Villetaneuse et Stains. L'appel annuel à projets « Imaginaire et Jardin » a également été reconduit. Depuis plus de 15 ans, ce dispositif pluri partenarial permet aux habitants de tisser des liens et de s'approprier le patrimoine vert du territoire par l'expression artistique et la culture.

AMÉLIORER LE TRI ET LE RECYCLAGE

La collecte en porte à porte des déchets alimentaires a commencé en janvier 2018 dans 28 établissements « gros producteurs », dont les marchés de Saint-Denis, La Courneuve et Aubervilliers. Les établissements participants (55 en décembre) ont bénéficié de bacs, d'une formation sur site et de supports de communication. Plaine Commune a aussi continué de fournir aux habitants des composteurs et des lombricomposteurs gratuits. Ces opérations anticipent la loi sur la généralisation du tri des biodéchets d'ici à 2025, y compris pour les ménages. Concernant les emballages ménagers et le papier, Plaine Commune a été lauréate, en octobre 2018, de l'appel à projets du Syctom et de Citéo (anciennement Eco-Emballage) pour améliorer les performances de tri et de recyclage. Les actions, qui seront mises en œuvre en 2019 et 2020, concernent les extensions des consignes de tri ainsi que l'amélioration de la desserte et de la collecte de proximité. Une augmentation conséquente du nombre de colonnes d'apports volontaires est notamment prévue. Par ailleurs, le quai de transfert, situé à Aubervilliers sous l'A86, a fait l'objet en 2018 d'importants travaux de réaménagement.

EN 2018, TOUJOURS PLUS DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION AU TRI

- 38 animations grand public au cours d'événements communaux
- 32 animations en porte-à-porte et en pied d'immeuble (11 662 logements touchés)
- 200 interventions dans les écoles et 3 000 livrets pédagogiques distribués aux classes de cycle 3 (CE2, CM1, CM2)
- 10 classes volontaires pour participer à la création d'un nouveau livret pour tous les cycles de primaire
- 14 projets créatifs avec les centres de loisirs
- 13 animations sur le compostage
- 471 composteurs livrés aux habitants (211 en maisons individuelles, 260 dans les jardins ouvriers) + 7 composteurs collectifs livrés dans les écoles
- 222 lombricomposteurs individuels livrés + 9 collectifs.



La récup à la mode ! Les costumes réalisés par les enfants, dans le cadre du projet artistique organisé par Plaine Commune et plusieurs centres de loisirs du territoire, ont fait l'objet d'un défilé et d'une exposition à l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets.

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DES MATÉRIAUX ISSUS DE LA DÉMOLITION

Initiée en 2017, la mise en place du projet de métabolisme urbain appliqué au secteur du bâtiment et des travaux publics se poursuit. En cette deuxième année, Plaine Commune a identifié 30 sites pilotes « émetteurs » de matériaux, expérimenté les premières synergies interchantières et lancé l'appel à projets « Construisons ensemble les circuits de valorisation des déchets du BTP ». L'objectif est de réemployer, réutiliser ou recycler cinq matériaux : le béton, la terre cuite, la serrurerie-métallerie, les menuiseries extérieures et le bois. Un outil informatique pour faciliter la gestion de leurs gisements est prévu et une réflexion est en cours pour implanter une plateforme de stockage, de tri et de valorisation sur le territoire. Afin d'accompagner et de professionnaliser cette démarche, des formations ont été dispensées aux différents maîtres d'ouvrage. Plusieurs actions de sensibilisation et des animations ont également été menées. Par ailleurs, le partenariat signé en 2016 avec la ville de Paris a donné lieu aux premières opérations d'évacuation des bordures en granit.

VALORISER LES EAUX POTABLES ET BRUTES

En 2018, Plaine Commune a reconduit une campagne d'information sur le danger de l'ouverture des bouches à incendie et mené des opérations de sensibilisation aux bonnes pratiques de consommation d'eau dans trois copropriétés en redressement. La mise en place d'un bar à eau pendant les grands événements du territoire (fête des Tulipes, forum de la copropriété, foire des savoir-faire...) permet aussi de valoriser l'eau du robinet auprès des habitants. Concernant la valorisation des eaux brutes, des projets sont à l'étude pour créer un pompage en Seine à Épinay-sur-Seine et un pompage en nappe au centre technique municipal de Saint-Denis. Enfin, la réflexion sur l'organisation future du service public d'eau potable avec les collectifs « eau » du territoire se poursuit.

CHIFFRES CLÉS 2018

- + 50 % de vivaces plantées (93 000 contre 45 700 en 2017)
- 95 agents des parcs et jardins formés aux modes de gestion alternatifs
- 22 projets accompagnés dans le cadre du dispositif Imaginaire et Jardin
- 55 établissements participants au dispositif de collecte des biodéchets en décembre 2018
- 645 tonnes de biodéchets détournées des ordures ménagères et valorisées au travers d'une plateforme de compostage ou de méthanisation
- 52 colonnes d'apport volontaire supplémentaires, dont 43 enterrées et 9 semi-enterrées
- 3 déchetteries et 1 quai de transfert
- 800 tonnes de matériaux en pierre naturelle issues de la démolition des chantiers acheminées depuis 2014 vers la plateforme de stockage, de tri et de transformation de Gandelu (Aisne).

Espace public

Dans un espace public de plus en plus multifonctionnel, chacune et chacun doivent pouvoir se déplacer aisément et en toute sérénité. C'est tout l'enjeu d'une gestion patrimoniale respectueuse de l'environnement et de l'ensemble des citoyens dans toute leur diversité.

PRÉSERVER ET ANTICIPER

En 2018, Plaine Commune a poursuivi son programme de maintenance de la voirie et réalisé 650 sondages dans le cadre de la campagne menée pour détecter la présence d'amiante dans les chaussées. Concernant les ouvrages d'art, l'année a été marquée par l'attribution de nouveaux marchés pour assurer les inspections de contrôle réglementaires et les opérations de maintenance. Plaine Commune assure aussi la gestion quotidienne des réseaux d'éclairage et de signalisation tricolore. Pour limiter les pannes, elle programme des entretiens préventifs ainsi que des travaux de rénovation et de modernisation du parc. Elle mène également une campagne de détection des réseaux dans l'objectif de réaliser une cartographie plus précise et entièrement dématérialisée d'ici 2020. Deux services d'astreinte permettent par ailleurs d'intervenir à tout moment, en cas de problèmes de sécurité sur l'espace public : une astreinte d'exploitation et une astreinte de décision. Cette dernière a été sollicitée 45 fois en 2018. Parmi les faits marquants : la crue de la Seine en janvier et l'enneigement exceptionnel en février ou encore l'incendie de la médiathèque John-Lennon à La Courneuve en juin.

METTRE EN ŒUVRE LA DÉPÉNALISATION DU STATIONNEMENT

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018, la réforme du stationnement réglementé a provoqué de nombreux changements dans les villes qui ont mis en place le stationnement payant : Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine, Aubervilliers, La Courneuve et Pierrefitte-sur-Seine. En plus de gérer les parkings publics territoriaux, Plaine Commune a élaboré une base de données des

places de stationnement intégrant l'ensemble des zonages. Elle a aussi accompagné les villes de Pierrefitte-sur-Seine et de La Courneuve pour externaliser le contrôle, les recouvrements et la gestion des recours administratifs préalables obligatoires.

RENDRE LES ESPACES PUBLICS ACCESSIBLES À TOUS

Ce critère est pris en compte dans tous les types de projets et le taux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite est de près de 75 % sur l'ensemble du territoire. Toutefois, ce taux n'est encore que de 45 % pour les personnes aveugles et malvoyantes et l'adaptation au handicap visuel est désormais la priorité de Plaine Commune, en particulier au niveau des traversées piétonnes.

« DÉGÉNÉRER » L'ESPACE PUBLIC

Afin d'interroger et d'améliorer la place des femmes dans l'espace public, trois premières marches exploratoires ont été organisées dans le quartier du Clos Saint-Lazare par Plaine Commune et la ville de Stains, avec le concours des associations PPV93 et Femme dans la cité. Cette démarche innovante permet de passer au crible les problèmes rencontrés par les femmes afin de repenser et d'adapter l'espace public. Une première restitution publique assortie d'une présentation des préconisations a eu lieu le 4 juillet à Stains et l'ensemble de la démarche a été présentée aux agents des neuf villes en présence du collectif de femmes marcheuses.

FACILITER LA MARCHÉ

L'amélioration de la signalétique piétonne est l'un des axes de travail du Plan marche de Plaine Commune. En 2018, 23 carrefours ont été jalonnés à Épinay-sur-Seine, Villetaneuse, Stains et La Courneuve, afin d'indiquer les itinéraires piétons les plus favorables entre les grands pôles d'attractivité. Pour améliorer l'accessibilité et le confort des piétons, des travaux ont également été réalisés. Ils ont permis de résorber les points durs de la rue Henri-Barbusse à Villetaneuse et de la rue du Général Moulin à Pierrefitte-sur-Seine.

POURSUIVRE LE DÉPLOIEMENT DU PLAN VÉLO

La réalisation des itinéraires prioritaires se poursuit. L'objectif est de créer un réseau continu de 220 km de pistes cyclables sur le territoire, dont 105 km d'itinéraires principaux assurant des liaisons avec les villes voisines, et 115 km d'itinéraires secondaires. En parallèle, Plaine Commune continue de développer une offre de stationnement pour les vélos et de promouvoir leur utilisation avec des événements comme la fête du vélo à Épinay-sur-Seine. Les stages d'apprentissage ainsi que les ateliers d'auto-réparation organisés par la Maison du vélo et les associations du réseau Bicyclo connaissent par ailleurs un succès grandissant. L'expérimentation d'un service de location en libre-service de vélos à assistance électrique est également à l'étude.



Initiées en 2018 par Plaine Commune et la ville de Stains, les marches exploratoires des femmes seront étendues à d'autres villes du territoire en 2019.



Soutenus par Plaine Commune, les ateliers d'auto-réparation de la Maison du vélo et des associations du réseau Bicyclo ont attiré 3 000 participants en 2018.

CHIFFRES CLÉS 2018

43 ouvrages d'art recensés
(9 ponts routiers, 16 passerelles piétonnes, 7 passages inférieurs piétons et 11 murs de soutènement, murets et murs antibruit)

860 km de réseau d'éclairage public
● 41 000 points lumineux
● 338 carrefours à feux tricolores

200 km de réseaux détectés

53 agents formés aux astreintes

15 000 places de stationnement sur voirie payantes et en zone bleue

3 900 places de stationnement dans les 9 parkings publics territoriaux

6 nouveaux arrêts de bus accessibles aux personnes à mobilité réduite

10 nouveaux carrefours à feux équipés de modules sonores, portant à **95** le nombre de carrefours adaptés au handicap visuel

43% du schéma des itinéraires cyclables réalisés
● 45,8 km sur 105 km d'itinéraires principaux
● 47,4 km sur 115 km d'itinéraires secondaires

Création d'activité et services aux entreprises

Plaine Commune considère l'entrepreneuriat comme un levier majeur du développement du territoire et propose un ensemble de dispositifs pour repérer, informer, accompagner, financer et héberger les porteurs de projet durant les premières années de leur activité.

FAVORISER LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Pour aider les créateurs à passer de l'idée d'un projet à sa concrétisation, Plaine Commune a mis en place plusieurs dispositifs complémentaires : le numéro unique de la création d'entreprise (0 811 562 563) qui permet d'orienter les porteurs de projet, un service d'amorçage dans les espaces Maison de l'emploi et un service d'accompagnement par la Maison de l'initiative économique et locale (Miel) pour les projets plus avancés. Soixante-deux prêts d'honneur ont par ailleurs été octroyés par la plateforme Initiative Plaine Commune qui accompagne et finance les créateurs et les repreneurs de petites entreprises. Plaine Commune est également partenaire d'Incub'13, un incubateur intégré au sein de l'université Paris 13 et dédié aux startups.

CRÉER UN ÉCOSYSTÈME FAVORABLE À L'ACTIVITÉ

Plaine Commune organise de nombreux événements pour favoriser les échanges locaux entre grandes entreprises et PME-TPE, mais aussi pour valoriser les savoir-faire et l'artisanat local auprès du grand public. L'appui au développement de la filière numérique a quant à lui donné lieu à un

nouveau partenariat avec la Maison de l'emploi d'Aulnay-sous-Bois. Il s'articule autour de trois axes : une animation territoriale partagée permettant la jonction et l'imbrication des écosystèmes numériques de Plaine Commune et du Grand Roissy ; l'accompagnement de la transition numérique des PME-TPE du territoire et l'adaptation des compétences aux besoins des entreprises. Par ailleurs, la collaboration avec le groupement d'intérêt public GIP emploi sur les grands chantiers a profité aux entreprises locales à hauteur de 74 millions d'euros de chiffre d'affaires fin 2018.

CONFORTER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

En 2018, Plaine Commune s'est dotée d'un cadre d'intervention destiné aux sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) qui sollicitent son aide. L'intérêt est de favoriser leur pérennité en renforçant leurs fonds propres dans une logique d'investissement, et de participer à leur gouvernance dans une dynamique de co-construction. Quatre critères d'analyse des propositions ont été définis à cet effet : la pertinence générale des projets, leur intérêt au regard des politiques menées par Plaine Commune, leur ancrage territorial et leur viabilité économique. Deux premières prises de participation ont ainsi été actées avec les SCIC Pointcarré et APIJ Bat. Trois autres propositions (Novaedia, le 6 b et Plaine Énergie Citoyenne) feront l'objet d'une instruction en 2019. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement ordinaire des structures de l'économie sociale et solidaire. Plaine Commune continue par ailleurs de soutenir Inser' Eco93, qui fédère le réseau des structures d'insertion par l'activité économique de la Seine-Saint-Denis, ainsi que les actions mises en place dans le cadre de la programmation du contrat de ville.

FACILITER LES RECRUTEMENTS

En amont, les rencontres organisées avec les différents acteurs permettent d'identifier les métiers en tension et d'anticiper les besoins en compétences du territoire. En 2018, 335 entreprises et professionnels de l'emploi, de la formation et de l'insertion ont ainsi participé aux rencontres du groupe d'animation territoriale de Plaine Commune. Plus spécifique, la 16^e rencontre des acteurs du territoire de la culture et de la création a réuni 37 acteurs économiques et partenaires des filières du secteur. Deux préparations opérationnelles à l'emploi dans le secteur du numérique ont ensuite démarré en décembre. Plaine Commune organise aussi des opérations de recrutement à la carte et développe des dispositifs innovants, comme le Club jeunes talents et le Club des jeunes bâtisseurs, pour favoriser les liens entre les jeunes et les employeurs du territoire. Par ailleurs, la plateforme des ressources humaines de Plaine Commune accompagne les TPE et les associations en matière de gestion du personnel et de recrutement.

CHIFFRES CLÉS 2018

449 prédiagnostics au numéro unique de la création d'entreprise

270 personnes reçues par le service amorçage de projets

419 porteurs de projets et 247 dirigeants accompagnés par la Miel

78 créations d'entreprises comptabilisées

62 prêts d'honneur accordés par Initiative Plaine Commune (montant moyen par projet : 17 000 €)

20 entreprises hébergées à la pépinière d'entreprises de La Courneuve pour un taux de remplissage moyen de 90 %

4 nouveaux projets sélectionnés par Incub'13 (et un total de 12 projets accompagnés)

502 contacts dont 330 entretiens individuels dans le cadre de l'accompagnement des entreprises existantes par le service « relations entreprises »



Espace de vente d'objets et de produits du territoire à l'occasion de Noël, la foire des Savoir-faire solidaires de Saint-Denis a accueilli 29 000 visiteurs en 2018.

Emploi et insertion

L'une des missions essentielles de Plaine Commune est de faire en sorte que le développement économique du territoire profite à l'emploi et à l'insertion professionnelle de ses habitants. Pour cela, elle s'appuie sur ses espaces Maison de l'emploi qui sont au nombre de neuf depuis 2018.

ACCOMPAGNER CEUX QUI CHERCHENT UN EMPLOI

En 2018, Plaine Commune a ouvert un neuvième espace Maison de l'emploi à La Plaine – Saint-Denis et signé un bail en vue de la création, courant 2019, d'un 10^e espace à Saint-Ouen-sur-Seine. Ce maillage permet d'offrir aux habitants un réel service de proximité pour s'informer et faire des démarches en vue de trouver un emploi ou même de créer sa propre activité. Chaque espace propose l'accès à une cyberbase (soit 110 ordinateurs au total), une aide aux démarches et des ateliers. Plaine Commune accompagne les bénéficiaires du RSA et les demandeurs éloignés de l'emploi dans le cadre du plan local pour l'insertion par l'emploi (PLIE) dont la convention avec le conseil départemental a été reconduite pour 2018-2020. Elle accompagne aussi les jeunes de 16 à 26 ans sortis du système scolaire ou universitaire via les missions locales et soutient l'École de la deuxième chance. Plusieurs opérations sont par ailleurs organisées pour mettre en contact les demandeurs d'emploi et les recruteurs, comme les 29^e et 30^e Rencontres pour l'emploi qui, en 2018, se sont tenues à Pierrefitte-sur-Seine et à Saint-Denis.

PROMOUVOIR L'ALTERNANCE

Le plan d'action de Plaine Commune en faveur de l'alternance se construit autour de trois temps forts annuels. En 2018, le Séminaire de l'alternance a réuni 105 participants dont 20 entreprises, cinq associations, 23 centres de formation et les prescripteurs locaux. Les trois Quartiers de l'alternance, qui se sont déroulés à Épinay-sur-Seine, Saint-Ouen-sur-Seine et Saint-Denis, ont attiré 770 visiteurs, 21 entreprises différentes et 31 centres de formation. Enfin, cinq rencontres de recrutement spécifiques, les Rencontres de l'alternance, ont mobilisé 90 jeunes du territoire en partenariat avec quatre centres de formation.

ÉLEVER LE NIVEAU DE QUALIFICATION

Pour faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi, Plaine Commune a mis en place des formations préqualifiantes répondant aux besoins du territoire. Soixante-quatorze personnes en ont bénéficié en 2018 avec un taux de retour à l'emploi de plus de 70 % dans les domaines de la sécurité, du numérique, de l'informatique et du bâtiment. Compte tenu des enjeux, ce dernier secteur a par ailleurs fait l'objet d'actions d'information : deux matinales du BTP à Saint-Denis et à La Courneuve, un « stand BTP » lors des Rencontres pour l'Emploi, quatre rencontres professionnelles à la Fabrique du métro et une visite de la ligne 14.

2024, TOUTES CHAMPIONNES, TOUS CHAMPIONS

Plus de trois millions d'euros vont être consacrés à ce programme qui a pour objectif de former 500 habitants, sur trois ans, aux métiers pourvoyeurs d'emplois dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques. Plusieurs secteurs ont été identifiés : le bâtiment et les travaux publics, le sport et l'animation, l'hôtellerie, la restauration, l'accueil, le transport et la logistique, l'aéroportuaire, la sécurité...

FACILITER L'INSERTION PAR LE TRAVAIL GRÂCE AUX CLAUSES D'INSERTION

L'introduction de clauses sociales dans la commande publique a directement bénéficié à plusieurs structures d'insertion par l'activité économique du territoire, par exemple dans le cadre du renouvellement des marchés d'entretien des espaces verts. De même, le marché de collecte des cartons et plusieurs prestations de nettoyage sont réservés à des établissements et services d'aide par le travail ou à des entreprises adaptées. Deux dispositifs majeurs en matière d'insertion sont également portés par Plaine Commune : la charte entreprise-territoire qui est un dispositif partenarial de mobilisation des entreprises du territoire sur le long terme et la nouvelle charte grand projet dont le déploiement a commencé en 2018. Les objectifs de cette dernière se déclinent en trois axes : 10 % du volume d'heures des chantiers réservés à l'insertion des publics éloignés de l'emploi, 25 % du montant des travaux attribués à des entreprises locales et une stratégie d'économie circulaire. D'autre part, Plaine Commune a joué un rôle actif dans la négociation de la charte en faveur de l'emploi et du développement local signée, le 6 juillet 2018, avec la Solideo.



À l'heure où les projets d'aménagement et de renouvellement urbain se multiplient, Plaine Commune a mis en place une nouvelle charte pour que les chantiers supérieurs à 15 millions d'euros bénéficient au développement local et à l'insertion. L'année 2018 a par ailleurs été marquée par l'attribution à Eiffage (en coopération avec l'EPT Paris Terre d'Envol) du lot 1 de la ligne 16 du Grand Paris Express, entre Saint-Denis Pleyel et Aulnay-sous-Bois. 10 % du volume d'heures des chantiers seront réservés à l'insertion.

CHIFFRES CLÉS 2018

9 espaces Maison de l'emploi + 1 en préfiguration à Saint-Ouen sur Seine

3880 utilisateurs différents des cyberbases emploi

6050 allocataires du RSA accompagnés

1890 personnes accompagnées dans le cadre du PLIE

7443 jeunes accompagnés par les 4 missions locales (subventionnées par Plaine Commune à hauteur de 1,3 million d'euros)

3400 visiteurs aux 29^e et 30^e Rencontres pour l'emploi (550 embauches et 350 entrées en formation potentielles)

30 dispositifs d'insertion portés par 24 structures de l'économie sociale et solidaire

63 actions en faveur de l'emploi et de l'insertion relevant de la programmation du Contrat de ville

8 chartes « grand projet » signées

121 structures signataires de la charte entreprise-territoire à fin décembre 2018

367220 heures d'insertion, soit 223 équivalents temps plein

1020 personnes employées via les clauses sociales

Médiathèques

S'adressant à tous les habitants, y compris ceux qui n'ont pas l'habitude de fréquenter les lieux de culture, les médiathèques de Plaine Commune continuent de développer des actions gratuites et de qualité qui vont bien au-delà de la seule diffusion de documents.

PROPOSER UNE RÉELLE DIVERSITÉ DE SERVICES

Le réseau des médiathèques s'appuie sur de nombreux partenariats pour proposer des ateliers numériques, des permanences d'écrivain public, de l'accompagnement aux démarches administratives ou de recherche d'emploi, des séances d'apprentissage du français ou encore de l'aide aux devoirs toute l'année et aux révisions à l'approche des examens. Les bibliothécaires travaillent aussi avec l'Éducation nationale pour développer des projets dans le cadre scolaire et périscolaire. Par ailleurs, grâce au programme des bibliothèques numériques de référence, le parc informatique mis à disposition du public s'est renforcé. Toutes les médiathèques de centre-

ville proposent désormais un accès au Wifi et celles de proximité seront équipées de tablettes et du Wifi en 2019. Le nombre d'utilisateurs de la Médi@TIC est lui aussi en forte progression avec 20 % de visiteurs supplémentaires par rapport à 2017. Cette hausse est due au visionnage des films et à l'utilisation toujours élevée des outils de formation (apprentissage des langues, soutien scolaire, code de la route...)



L'aide aux devoirs, une heure par semaine tout au long de l'année, concerne principalement les élèves de primaire et du collège.

DÉVELOPPER LA MÉDIATION

Pour toucher les publics qui ne fréquentent pas les institutions culturelles et leur permettre d'accéder aux œuvres, Plaine Commune mise beaucoup sur la médiation. En 2018, le partenariat avec le Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis s'est intensifié avec la création d'un parcours d'apprentissage du français et de valorisation des langues maternelles destiné aux familles allophones. Ce projet baptisé Imaginaire Imagiers a été mis en place à Épinay-sur-Seine, Saint-Denis et Stains. Il se poursuivra en 2019 sur trois autres villes. Autre exemple de médiation, la conception en 2018, d'une nouvelle malle, la *Plur.i.elle* Box, sur l'égalité entre les filles et les garçons. Les médiathèques déploient également leurs actions hors les murs. Durant l'été 2018, le bibliobus s'est ainsi rendu dans les parcs de Saint-Ouen-sur-Seine et de L'Île-Saint-Denis, à Villetaneuse plage et à La Courneuve Plage. Des ateliers en plein air ont aussi été organisés dans le cadre de la grande fête estivale du livre pour la jeunesse, *Partir en livre*.

ACCROÎTRE LA CONFIANCE CRÉATIVE

Depuis plusieurs années, le réseau des médiathèques développe des interventions dont l'objectif est de réassurer, de manière ludique, les usagers sur leur capacité à faire. La programmation de l'été 2018 « 1, 2, 3 Jouez » a ainsi donné lieu à de nombreuses animations : des *escape games*, des jeux de rôle, mais aussi 22 ateliers d'impression 3D qui ont attiré 692 participants ou encore 24 ateliers de Lego Mindstorm (construction de robots) pour 205 participants. Tout au long de l'année, plusieurs médiathèques ont aussi développé des activités originales comme les grainothèques, pour échanger des semences, ou des *Biblioremix* pour imaginer le réaménagement des espaces avec le public.

FACILITER L'ACCÈS AUX MÉDIATHÈQUES

Depuis la rentrée 2018, les médiathèques du territoire sont ouvertes cinq jours par semaine au lieu de quatre et les plages horaires ont été élargies. Au total, de septembre à décembre, les temps d'ouverture ont augmenté de 330 heures entre 2017 et 2018. Une hausse de fréquentation de 26 % a été constatée le mardi (jour où l'heure de fermeture est passée de 18 heures à 20 heures) dans les cinq plus grandes médiathèques du réseau existantes en 2017. L'ouverture, le 10 mars 2018, de la médiathèque Louis Aragon à Stains, en remplacement des anciennes médiathèques Saint-Just et Louis-Aragon, a quant à elle généré 2 700 nouveaux inscrits et 85 000 entrées, soit un doublement de la fréquentation. À La Courneuve, une médiathèque éphémère et un dispositif « Livre service » ont été mis en place dans le centre culturel Houdremont en attendant la réhabilitation, en 2019, de la médiathèque John-Lennon qui a été incendiée. À Villetaneuse, le projet mutualisé d'une médiathèque et d'un service d'accueil municipal des adolescents est en cours. Une réflexion est également lancée pour renforcer le maillage dans les secteurs sous-équipés, notamment dans les centres-villes d'Aubervilliers et de Saint-Denis, et pour améliorer la complémentarité entre les médiathèques de proximité et de centre-ville.



Le parc d'attractions littéraires organisé du 11 au 17 juillet 2018 au parc Georges-Vauban à La Courneuve : un événement en partenariat avec le Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis dans le cadre de *Partir en livre*.

CHIFFRES CLÉS 2018

 **23** médiathèques
3 bibliobus
73 652 exemplaires acquis en 2018

24 822 nouvelles inscriptions en 2018, dont 6 509 inscriptions numériques permettant d'accéder aux ordinateurs publics des médiathèques

4 415 actions culturelles pour 61 095 participants

1 000 classes différentes pour 21 700 enfants et jeunes différents aux ateliers périscolaires de 2017-2018

137 jeunes bénéficiaires d'une aide pédagogique par un professeur bénévole en période de révisions

71 stagiaires de collège accueillis

1700 170 prêts pour / **46 528** emprunteurs différents

- 1 137 446 livres
- 339 189 DVD
- 110 102 disques
- 65 193 périodiques

344 ordinateurs fixes (dont 263 réservables pour une session de 1 h), 5 pools de 10 ordinateurs portables et 10 pools de 12 tablettes dévolus aux ateliers.

77 859 connexions au wifi

LES MOYENS AU SERVICE DU TERRITOIRE

Dans un contexte financier difficile, l'ensemble des directions se mobilise pour garantir le meilleur service possible aux habitants.

Une administration exemplaire

Optimisation des moyens, évolutions organisationnelles et managériales, approches sobres, participatives et innovantes : l'ensemble des directions de Plaine Commune se mobilise pour mettre en œuvre le projet de territoire et assurer, jour après jour, le meilleur service possible aux habitants.

AMÉLIORER L'ORGANISATION DES SERVICES

De nombreuses mesures sont mises en œuvre pour consolider et améliorer l'efficacité et l'efficience des services de Plaine Commune : accompagnement des agents tout au long de leur carrière, développement des compétences, prévention des risques professionnels, sensibilisation au handicap, dispositifs participatifs et coconstruction de projets... En 2018, une nouvelle étape a été franchie avec un diagnostic des pratiques managériales impliquant 200 encadrants. Répartis en 25 ateliers interdirections, ils ont été invités à identifier et à partager les bonnes pratiques, et à trouver des leviers d'amélioration. Une nouvelle organisation du service transversal du cadre de vie s'est également mise en place afin d'optimiser ce service dont les six principales missions sont l'amélioration de la sécurité, la coordination de la gestion des équipements de travail, la gestion des astreintes, la gestion de crise, les relations avec les usagers à travers Allo Agglo et la démarche qualité.



La consultation de plus de 400 agents du cadre de vie, à la suite des ateliers et des études menés fin 2017 sur les usages et les attentes des élus et des habitants, a fait émerger 200 idées d'actions nouvelles pour améliorer les organisations.

FAIRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE UN LEVIER DU PROJET DE TERRITOIRE

La part des marchés passés par Plaine Commune comportant des clauses environnementales et d'insertion a connu une nette augmentation en 2018. Surtout mises en œuvre par les gros marchés de l'entretien des espaces publics (environ 30 000 heures/an) et de la collecte (environ 25 000 heures/an), les clauses d'insertion sont appelées à se déployer dans d'autres secteurs, comme les marchés de services et de prestations intellectuelles supérieurs à 90 000 € HT. Plaine Commune expérimente aussi l'utilisation de la commande publique pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'emploi. L'année 2018 a par ailleurs été marquée par le recours croissant à la négociation et par le déploiement de la dématérialisation de toute la chaîne de la commande publique.

DES SUPPORTS D'INFORMATION

Plaine Commune a développé un ensemble de médias complémentaires : des médias digitaux pour informer au quotidien et interagir avec les habitants et des publications adaptées aux différents publics, pour une information en profondeur. En 2018, une nouvelle version du portail plainecommune.fr a été mise en ligne et une réflexion a été menée en vue de la parution, en 2019, d'un nouveau magazine des médiathèques.

- 27 publications périodiques, tous publics confondus
- 45 000 exemplaires du journal En Commun (6 numéros par an)
- 14 000 exemplaires du magazine L'Eco (4 numéros par an distribués dans les entreprises du territoire)
- 35 000 visites par mois en moyenne sur le site internet
- 4 144 abonnés et fans sur les réseaux sociaux (dont 7 249 abonnés Twitter et 13 730 fans sur Facebook soit +15 % par rapport à 2017)

CONSTRUIRE, RÉNOVER ET GÉRER DES ÉQUIPEMENTS TERRITORIAUX PERFORMANTS

Plaine Commune est propriétaire d'un important patrimoine immobilier qu'elle entretient, adapte et développe pour mener à bien ses missions et accueillir le public dans de bonnes conditions. En 2018, la nouvelle médiathèque de Stains a été livrée et sa façade historique mise en lumière. Des programmes de travaux ont été élaborés pour rénover la médiathèque John-Lennon à La Courneuve, à la suite de son incendie, et pour transformer l'ancienne piscine de Villeteuseuse en bureaux et équipement culturel. Le projet de Maison de l'emploi de Saint-Ouen sur Seine est aussi à l'étude.

CHIFFRES CLÉS 2018

1094 agents ayant au moins suivi une formation
4 396 jours de formation sur 185 sessions
113 agents en accompagnement professionnel

155 consultations de marchés publics lancées
150 marchés attribués et avenants conclus

57 % des marchés comportant un objectif environnemental (22 % en 2017)

29,9 % des marchés comportant un objectif d'insertion (16 % en 2017) pour environ 70 000 heures d'insertion

60,5 % des marchés éligibles (MAPA) négociés, contre 44 % en 2017.

0 dossier contentieux

32 entreprises participantes à la présentation sur la dématérialisation

EFFECTIFS

2085 agents permanents

SERVICES TECHNIQUES

- Cadre de vie
- Directions territorialisées
 - Saint-Denis/L'Île-Saint-Denis/Saint-Ouen-sur-Seine
 - Aubervilliers/La Courneuve
 - Pierrefitte-sur-Seine/Villetaneuse/Stains/Epinaux-sur-Seine
- Espaces publics et déplacements
- Eau et assainissement
- Bâtiments

1234 agents

DÉVELOPPEMENT ET ANIMATION DU TERRITOIRE

474 agents

- Développement économique
- Emploi et insertion
- Lecture publique

RESSOURCES

154 agents

- Pilotage des politiques publiques
- Ressources humaines et relations au travail
- Commande publique
- Affaires juridiques et assemblées
- Finances
- Systèmes d'information mutualisés

DÉVELOPPEMENT URBAIN ET SOCIAL

155 agents

- Habitat
- Aménagement et service foncier
- Rénovation urbaine et politique de la ville
- Urbanisme

COMMUNICATION ET PARTENARIATS CULTURELS

30 agents

DIRECTION GÉNÉRALE ET CABINET

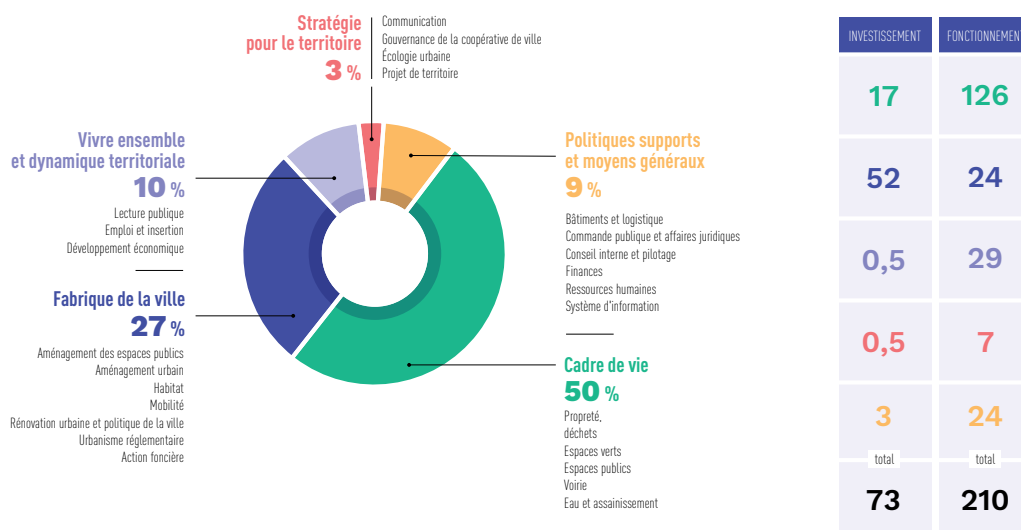
38 agents

Budget

Malgré la poursuite de la baisse des dotations de l'État et le nouveau mécanisme financier induit par la réforme institutionnelle, la stratégie financière doit permettre de mettre en œuvre le projet de territoire. Formalisée par le pacte financier et fiscal conclu avec les neuf villes du territoire, elle se pilote annuellement dans le cadre de l'actualisation de la prospective.

AMÉLIORER L'ORGANISATION DES SERVICES

Pour continuer à investir tout en maintenant le niveau et la qualité du service public, Plaine Commune s'efforce, entre autres, de préserver son épargne pour limiter le recours à l'emprunt et de réduire l'encours de dette. D'un montant de 421,7 millions d'euros en 2018, cet encours poursuit la baisse entamée en 2015. La renégociation des emprunts à marges dégradées a par ailleurs permis d'optimiser les charges financières.



BUDGET GÉNÉRAL
 DE PLAINE COMMUNE
 (investissements + fonctionnement) :

283 M€

+ Dotation d'équilibre versée à la Métropole du Grand Paris : **56 601 378 €**
 + Annuité de la dette : **31 512 231 €**